



**RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**  
**PROGRAMME INDICATIF MULTI-ANNUEL**  
**2021-2027**

## Sommaire

<b>1. Lignes générales de la coopération internationale de l'UE dans le pays partenaire.....</b>	<b>3</b>
1.1. Base de programmation.....	3
1.2. Statut de la programmation conjointe .....	4
1.3. Domaines prioritaires de la coopération de l'UE avec le pays partenaire .....	5
1.4. Justification et contexte.....	7
1.5. Durée du PIM et option de synchronisation .....	12
<b>2. Soutien de l'UE par domaine prioritaire et propositions d'initiatives « Équipe Europe »... </b>	<b>12</b>
2.1. Domaine prioritaire 1 : Développer le capital humain .....	12
<b>2.1.1. Objectifs spécifiques .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1.2. Résultats escomptés par objectif spécifique.....</b>	<b>15</b>
<b>2.1.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté</b>	<b>16</b>
<b>2.1.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+ .....</b>	<b>16</b>
2.2. Domaine prioritaire 2 : Favoriser une croissance inclusive, durable et numérique. ....	17
<b>2.2.1. Objectifs spécifiques .....</b>	<b>17</b>
<b>2.2.2. Résultats escomptés par objectif spécifique.....</b>	<b>20</b>
<b>2.2.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté</b>	<b>22</b>
<b>2.2.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+ .....</b>	<b>22</b>
2.3. Domaine prioritaire 3: Renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité.....	23
<b>2.3.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire .....</b>	<b>23</b>
<b>2.3.2. Résultats escomptés par objectif spécifique.....</b>	<b>25</b>
<b>2.3.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté</b>	<b>27</b>
<b>2.3.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+ .....</b>	<b>27</b>
2.4. Propositions d'initiatives « Équipe Europe » pays .....	27
<b>2.4.1. Initiative Équipe Europe « Cacao Durable » .....</b>	<b>28</b>
<b>2.4.2. Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone » en Côte d'Ivoire .....</b>	<b>29</b>
<b>2.4.3. Initiative Équipe Europe « Paix et Stabilité » .....</b>	<b>30</b>
<b>3. Mesures d'appui.....</b>	<b>31</b>
3.1 Mesures en faveur de la société civile .....	31
3.2 Facilité de coopération .....	32
<b>4 Aperçu financier .....</b>	<b>35</b>
<b>Pièces jointes .....</b>	<b>35</b>

## 1. Lignes générales de la coopération internationale de l'UE dans le pays partenaire

### 1.1. Base de programmation

Au lendemain d'une séquence électorale à haut risque et à la fin du cycle du Plan National de Développement (2016-2020), la Côte d'Ivoire semble aujourd'hui à la croisée des chemins. Forte d'un redressement post-crise politique régulièrement salué, et de potentialités probablement uniques dans l'espace UEMOA<sup>1</sup> et la sous-région, elle demeure néanmoins caractérisée par d'importantes fragilités structurelles. La forte croissance connue ces dernières années ne doit pas occulter le fait que le pays nécessite encore certains changements profonds pour voir ses performances économiques pérennisées et les fruits de la croissance partagés, puis convertis en une paix et un développement durables.

La base de la programmation est un document-cadre conjoint entre l'UE et ses États membres présents dans le pays quant à leurs priorités politiques à l'égard de ce pays partenaire, pour la période 2021-2027.

Cette analyse s'inspire notamment des documents suivants :

- Le **Plan National de Développement (PND) 2016-2020**, complété en 2018 par le PSGouv<sup>2</sup>, ayant pour ambition « *une croissance économique qui génère un bien-être social avec un service public accessible, efficace et de qualité* » et articulé autour de 5 axes stratégiques devant contribuer à ce que la croissance soit plus inclusive et bénéficie à toute la population.
- Le PND 2021-2025, qui a pour objectif de relever le défi de la consolidation de la trajectoire de croissance pour assurer un mieux-être aux populations, notamment en termes de création et de redistribution des fruits de la croissance. Il envisage ainsi de lever les obstacles résiduels à la transformation structurelle de l'économie amorcée avec la mise en œuvre des précédents PND avec pour ambition de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Si la Côte d'Ivoire a fait preuve de résilience face à la COVID-19, la crise a eu un impact sur les perspectives socio-économiques du pays, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables. En réponse, dans le cadre de sa stratégie de riposte COVID, le gouvernement ivoirien a mis en place un plan de soutien économique, social et humanitaire visant à maintenir l'activité économique, préserver l'emploi et favoriser une reprise rapide post-crise sanitaire, et ceci à travers quatre fonds de soutien (le Fonds de soutien aux grandes entreprises ; le Fonds de Soutien aux PME; le Fonds de soutien aux acteurs du Secteur Informel; et le Fonds de Solidarité et de Soutien d'Urgence humanitaire). Ce plan de riposte est largement soutenu par l'Union européenne.

**L'objectif principal de l'Union européenne en Côte d'Ivoire est de renforcer un partenariat qui permette de conforter la Côte d'Ivoire comme acteur sous régional majeur, solidement ancré sur les valeurs et les principes partagés avec l'UE et les États membres.**

Ce partenariat, assis sur des intérêts stratégiques croisés et des valeurs partagées, permettra d'accompagner la transformation voulue par la Côte d'Ivoire. La contribution de l'Union européenne à cette transformation cible, à travers le programme indicatif multi annuel (PIM) et les 3 initiatives « Équipe Europe » les domaines dans lesquels l'Union européenne présente

---

<sup>1</sup> Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

<sup>2</sup> Programme Social du Gouvernement

la plus grande valeur ajoutée et dans lesquels l'impact de l'action par rapport aux priorités sera la plus forte.

De manière spécifique, il s'agira de continuer à être un partenaire de premier rang pour la Côte d'Ivoire afin qu'elle puisse relever les défis clefs qui se présentent à elle, qu'il s'agisse (i) de la transition démographique, avec un âge médian de la population s'établissant à 18 ans (ii) de la préparation des prochaines échéances électorales, et (iii) de la transformation structurelle de son agriculture, de son économie, de sa politique énergétique et environnementale vers un modèle de croissance inclusive et (iv) écologiquement responsable, qui ne transige pas sur les valeurs et principes qu'elle partage avec l'Union européenne, conformément aux objectifs de développement durable (ODD). L'application de ces principes permettra d'accroître et d'approfondir les liens économiques et politiques avec l'UE et les États membres (commerce, gouvernance, sécurité, migrations, numérique) tout en assurant le respect des valeurs fondamentales (respect de la dignité humaine et des droits de l'Homme, démocratie, État de droit et égalité homme-femme).

## **1.2. Statut de la programmation conjointe**

Depuis 2018, l'Union européenne, les États membres représentés en Côte d'Ivoire et la Banque européenne d'investissement (BEI) se sont engagés à accroître la coordination de leurs interventions dans l'objectif d'améliorer l'efficacité de leur aide, en promouvant les priorités du Consensus européen pour le développement et en accord avec les priorités établies par la Côte d'Ivoire dans son Plan National de Développement.

Dans le cadre de ces efforts conjoints, l'Union européenne et les États membres présents dans le pays ont consolidé une analyse et une vision conjointes ainsi qu'une réponse conjointe de l'UE qui posent les bases d'une future programmation commune. Ainsi, conformément à l'approche globale de l'UE<sup>3</sup>, la coopération européenne en Côte d'Ivoire s'emploiera à mettre en œuvre une approche plus intégrée qui aide à créer de nouvelles opportunités pour le développement du pays. Elle vise à approfondir un partenariat entre l'UE et la Côte d'Ivoire qui s'appuie sur des valeurs et des intérêts partagés, sur une volonté commune de réduire la pauvreté à travers une croissance inclusive et durable, sur une plus grande coopération commerciale et économique (grâce à la mise en œuvre de l'Accord de partenariat économique intérimaire - APEi), ainsi que sur un approfondissement de la coopération politique en vue de répondre au mieux, ensemble, aux défis et aux menaces communes, notamment le terrorisme, la gestion des migrations irrégulières et les impacts négatifs du changement climatique.

Cette dynamique de coordination et de collaboration entre l'UE et ses États membres s'est renforcée avec l'approche « Working Better Together » et dans le cadre de la préparation de la programmation 2021-2027. Ainsi, trois initiatives « Équipe Europe » (Initiative Équipe Europe - TEI) ont été proposées pour la Côte d'Ivoire, à savoir : une TEI « Cacao Durable » ; une TEI « Transition Bas Carbone » et une TEI « Paix et Stabilité ». Ces trois initiatives sont toutes ancrées dans les priorités du MIP et montrent la volonté de l'UE et de ses États membres de continuer toujours d'avantage à agir de concert, en tirant parti du dialogue politique, de la coopération au développement et du partenariat, en impliquant la société civile, le secteur privé et la recherche.

---

<sup>3</sup> Telle qu'énoncée dans la Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, le Consensus européen pour le développement, le Plan d'action de La Valette sur la migration et l'Agenda sur l'efficacité de l'aide

### 1.3. Domaines prioritaires de la coopération de l'UE avec le pays partenaire

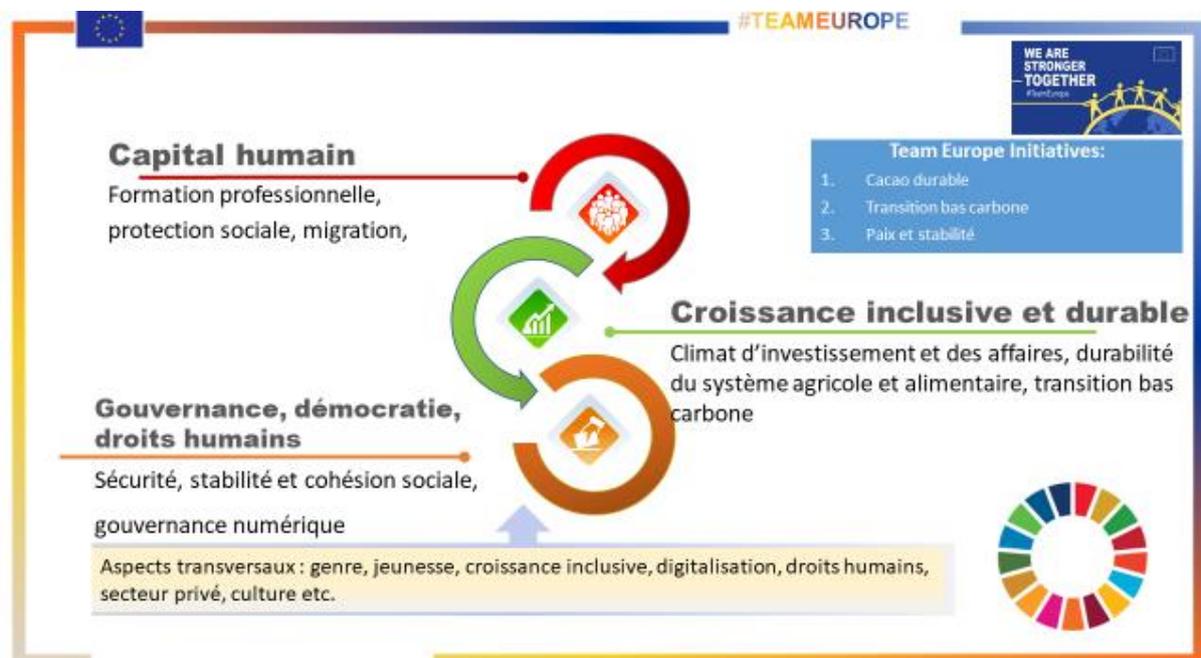
Trois domaines prioritaires ont été identifiés pour le PIM 2021-2027 en Côte d'Ivoire :

- Domaine 1 : Développer le capital humain
- Domaine 2 : Favoriser une croissance inclusive, durable et numérique.
- Domaine 3 : Renforcer l'État de Droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité

Les interventions de l'UE dans ces domaines prioritaires feront l'objet de plans d'action et de mesures annuel(le)s.

Lorsqu'une action nationale ou transrégionale comprend les régions ultrapériphériques d'un ou plusieurs États membres, les services compétents de la Commission discutent des modalités de mise en œuvre et des interventions spécifiques pour cette mise en œuvre, conformément au règlement NDICI (article 43) et au règlement de coopération territoriale européenne (article 55), qui seront reflétées, le cas échéant, dans les plans d'action/mesures annuels pertinents et dans le(s) programme(s) Interreg.

Le gouvernement des îles Canaries, agissant en tant qu'autorité de gestion, prépare le futur programme INTERREG MAC 2021-2027 dans lequel Madère, les Açores, les îles Canaries, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe et le Sénégal participent. Le paragraphe mentionné ci-dessus s'applique à ce programme MIP, à ces régions de l'UE et à ces pays.



#### 1.3.1 Développer le capital humain



**Formation professionnelle** : *contribuer à l'employabilité des jeunes, y compris les filles et satisfaire les besoins de compétences*: (i) en renforçant l'adéquation entre formation professionnelle et besoins des secteurs privés et publics, avec un focus sur les secteurs verts tels que l'agroforesterie, la filière pêche et maritime, le secteur de l'énergie, ainsi que les secteurs du numérique, y compris la compétence numérique, et de l'innovation; (ii) en féminisant la formation professionnelle.

**Protection Sociale** : *contribuer à la réduction des vulnérabilités sociales et sanitaires* : (i) en renforçant les services d'action sociales, en particulier les centres sociaux, afin que l'ensemble de leurs services puissent bénéficier aux populations vulnérables, notamment en soutenant le développement des technologies digitales; (ii) en encourageant l'élargissement des systèmes de protection sociale ; ; (iii) en faisant jouer à la Responsabilité Sociale d'Entreprise un rôle accru dans la protection sociale des travailleurs; (iii).

**Migration**- *Faire de la migration une opportunité de développement*: (i) en valorisant les migrations légales, y compris sous régionales, ainsi que les échanges commerciaux, scientifiques et culturels ; (ii) en encourageant l'investissement des Ivoiriens de l'étranger et en mobilisant la diaspora ; (iii) en facilitant la réintégration de migrant(e)s de retour, y compris un accès à la formation et à l'emploi (en complémentarité avec le volet régional et conformément à la Stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration).

### 1.3.2 Favoriser une croissance inclusive et durable



**Climat des affaires et durabilité des investissements** : *aligner les intérêts économiques et de développement*. (i) en renforçant la gouvernance économique, (ii) en poursuivant la mise en œuvre des APEi, (iii) en préservant durablement les revenus liés aux filières agricoles d'exportation et à la pêche (économie bleue), (iv) en tirant un meilleur parti des opportunités du marché sous régional, (v) en contribuant à en améliorer les règles ; (vi) en instaurant un cadre de trilogue pérenne État-secteur privé-UE, (vii) en soutenant l'investissement privé, notamment autour des questions de durabilité, et les politiques créatrices d'emplois de qualité en faveur des jeunes, en particulier des femmes, (viii) en éliminant les obstacles à la numérisation de l'économie.

**Durabilité du système agricole et alimentaire** : *Soutenir la transformation du système agricole et alimentaire afin qu'il soit juste, sain et respectueux de l'environnement* et convienne aux producteurs, aux consommateurs, et au climat ; (i) en assurant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire ; (ii) en adaptant les cultures de rente aux exigences sociales, et environnementales des marchés extérieurs ; (iii) en assurant aux producteurs un revenu décent, (iv) en préservant et développant le couvert forestier ; (v) en promouvant l'utilisation des technologies numériques autour des chaînes de valeur agricoles et (vi) en contribuant à une gestion durable de la pêche.

**Transition bas carbone** : *accompagner une croissance économique soutenue en limitant ses impacts climatiques* : (i) en développant l'économie circulaire de la biomasse, y compris dans ses usages énergétiques (ii) en valorisant les énergies renouvelables, (iii) l'efficacité énergétique, y compris dans le domaine de la mobilité et des transports ; (iv) et en appuyant la Côte d'Ivoire afin de mieux mesurer l'impact de ses efforts d'atténuation.

### 1.3.3 Renforcer l'État de Droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité



**Démocratie et droits humains** : *approfondir le socle de valeurs communes entre l'UE et la Côte d'Ivoire et l'attachement à un monde multilatéral*: (i) en favorisant la transparence, l'inclusivité, l'accès au droit, la redevabilité de l'État, en soutenant l'exploitation de données numériques à des fins de contrôle des finances, (ii) en valorisant l'égalité homme-femme ; (iii) en appuyant la politique de lutte contre la corruption; (iv) en approfondissant la mise en œuvre des engagements ivoiriens en faveur de la promotion et de la protection des droits humains (y compris la lutte contre le travail des enfants et les violences basées sur le genre).

**Paix, stabilité et cohésion sociale** : *préserver la Côte d'Ivoire comme pôle de stabilité en Afrique de l'Ouest*: (i) en appuyant le retour/redéploiement des services l'État sur tout le territoire ; (ii) en renforçant les capacités nationales pour faire face aux nouvelles menaces ainsi qu'aux nouvelles formes de criminalité, dont la cybercriminalité; (iii) en renforçant les capacités de lutte contre le terrorisme et en prévenant l'extrémisme violent ; (iv) en favorisant le dialogue intercommunautaire, la prévention des conflits et le renforcement du lien de confiance entre les communautés et les forces de sécurité, avec une implication active des femmes et des filles ; (v) en soutenant les forces ivoiriennes dans le cadre de la lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains qui affectent également de manière disproportionnée les femmes et les filles.

**Gouvernance numérique** : *appuyer la transformation digitale de la Côte d'Ivoire au moyen d'une gouvernance numérique inclusive, sûre et centrée sur l'être humain* : en (i) œuvrant au renforcement, à l'harmonisation et à l'opérationnalisation du dispositif normatif existant, en lien avec les niveaux régionaux ainsi qu'avec les standards européens/internationaux ; (ii) en appuyant la numérisation de l'administration publique ivoirienne ainsi que (iii) la numérisation de certains services et procédures au profit des citoyens/consommateurs et des entreprises tant en milieu urbain que dans des zones éloignées.

#### 1.4. Justification et contexte

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire affiche depuis 2012 un niveau de croissance économique soutenu, une inflation faible, et peut être considérée comme le moteur économique de l'UEMOA. Après une croissance au-dessus de 7% pendant six ans, le taux de croissance de la Côte d'Ivoire s'établissait à 6,8 % en 2018 et 6,9 % en 2019. Cette forte croissance est portée principalement par les investissements publics et privés, mais n'a toutefois pas permis de réduire significativement les inégalités, y compris les inégalités de genre. Le taux de pauvreté a reculé de 55% en 2011 à 41,5% en 2020, les bénéfices de cette forte croissance économique se concentrent dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, le taux de pauvreté demeure élevé (environ 57%), avec 4 sur 5 ménages pauvres habitant en milieu rural. En 2020, le pays reste toujours classé dans la catégorie des pays à faible niveau de développement humain, avec un IDH de l'ordre de 0.538 qui le classe au 162<sup>ème</sup> rang sur 189 pays dans le monde. La Côte d'Ivoire est aussi caractérisée par des défis majeurs en matière d'inégalités entre les sexes comme en atteste son classement à la 155<sup>ème</sup> place sur 158 sur l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG). La plupart des secteurs socioéconomiques du pays sont concernés par ces inégalités et plus particulièrement ceux de l'éducation, de la santé, du marché du travail et de la gouvernance. À travers l'approche transformatrice de l'UE en matière de genre, il convient de nouer un partenariat fort et un dialogue inclusif avec les acteurs locaux, la société civile et les communautés locales, tout en appuyant les organisations féminines pour favoriser les conditions du changement. Ce changement des normes et attitudes sociales nécessitera l'implication active des hommes, avec un focus sur les jeunes, et en particulier les jeunes hommes, qui seront les moteurs du changement.

Depuis 2009, le pays dispose d'une Politique Nationale sur l'Égalité des Chances, l'Équité et le Genre dans le but de créer un environnement national favorable à la prise en compte du genre dans tous les secteurs de la vie publique et privée en vue d'un développement durable pour tous. Pour accompagner cette politique sur la période 2016-2020, la coopération de l'UE avec la Côte d'Ivoire était axée sur les trois thématiques prioritaires du GAP II, avec un accent particulier sur la prévention et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), sous toutes leurs formes. Cette coopération va davantage s'intensifier à travers la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour l'Égalité de Genre sur la période 2021-2025 (GAP III).

Avant l'arrivée de la pandémie de COVID-19, les perspectives de l'économie ivoirienne étaient encourageantes pour le court et le moyen terme, avec un taux de croissance qui aurait dû rester autour de 7%. Cependant, la contraction de la croissance en 2020 aura des répercussions pour les années à venir. La pandémie a principalement affecté les femmes qui, majoritairement, occupent des emplois vulnérables, dans des secteurs ayant été fortement impactés. Globalement, le marché du travail reste marqué par un taux élevé d'emplois vulnérables (69,5%), occupés par 62% des hommes et 80,8% des femmes. La loi de finances pour 2021 estime que le taux de croissance initialement prévu de 7,2 % pour 2020 se trouve réduit à 1,8%. Cette réduction de la croissance s'accompagne d'une augmentation du déficit budgétaire au-delà des normes prescrites par l'UEMOA. Les indicateurs du FMI prévoient une reprise économique rapide et dynamique, qui devrait permettre à la Côte d'Ivoire d'afficher un taux de croissance réel du produit intérieur brut (PIB) de 6% en 2021.

Les solides acquis macroéconomiques d'avant la crise, la relative diversification économique, et l'assouplissement de la position budgétaire au moment opportun, ont permis à la Côte d'Ivoire de se situer parmi la minorité des pays d'Afrique sub-saharienne qui ont maintenu une croissance positive en 2020. Cette même année, le déficit budgétaire de la Côte d'Ivoire, initialement prévu à hauteur de 2,3 % du PIB a toutefois atteint 5,6 %. Il est prévu que le pays revienne à un déficit de 3 %, tel qu'exigé par l'UEMOA, à partir de 2024. Afin de réaliser leurs objectifs de développement tout en préservant la discipline budgétaire, les autorités devront adopter une stratégie de mobilisation des recettes plus ambitieuse que par le passé.

Le numérique constitue également un levier important pour le développement de l'économie de la Côte d'Ivoire en termes d'innovation, de productivité et en tant qu'accélérateur de croissance.

Depuis les réformes opérées en 2012, le pays dispose d'atouts significatifs qui le placent au premier rang des pays de l'UEMOA pour le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le secteur du numérique a une capacité d'employabilité (directe, indirecte et induite) élevée (5,6% en 2018) et sa contribution au PIB ivoirien est d'environ 9%. Le gouvernement a pour objectif que cela atteigne 15 % d'ici 2035.

Malgré plusieurs initiatives lancées jusqu'à présent et le développement majeur de certains secteurs (TIC et mobile money), l'évaluation du Plan National de Développement 2014-2020 et les conclusions des récentes Assises du Numérique (février 2021) indique qu'il existe encore une marge de progression pour amorcer un réel développement de l'économie numérique.

Les principaux défis à relever incluent le renforcement et la mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire; la réduction de fracture numérique qui reste importante (en termes de couverture du réseau et d'accessibilité à moindre coût); une meilleure alphabétisation digitale, notamment pour les femmes (éducation et formation professionnelle) ; un meilleur accès au financement pour les start-up et le MPME ainsi que pour la recherche et l'innovation ; le développement des services d'e-gouvernement.

Les solutions et technologies digitales constituent également un puissant outil d'accélération des progrès en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation économique des femmes, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat ainsi que de la prévention et de lutte contre les VBG.

S'agissant des 3 TEI identifiées, elles s'envisagent dans un continuum, notamment entre la TEI « Cacao Durable » et la TEI « Transition bas carbone » sur les questions de lutte contre la déforestation, entre la TEI « Cacao Durable » et la TEI « Paix & Sécurité » sur les questions de migrations sous régionales et de stabilité générale. Les 3 TEI, du fait de leur impact transformateur pour la Côte d'Ivoire, pourront se décliner dans tous les secteurs prioritaires envisagés dans le PIM.

### **Développer le capital humain**

Malgré une performance économique forte et stable au cours des dix dernières années, les indicateurs de développement humain de la Côte d'Ivoire sont restés relativement faibles, surtout comparés à des pays qui ont suivi la même trajectoire économique. L'enjeu principal

est désormais d'améliorer la répartition de cette croissance pour qu'elle profite à tous les citoyens, en particulier aux filles et aux femmes et aux couches les plus vulnérables de la population. Cela passe par le renforcement de la disponibilité et des capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère, à travers l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social. Le gouvernement ivoirien a pris conscience de cet enjeu, en améliorant le volet social du PND en 2018 et surtout en renforçant les orientations sociales pour le PND 2021-2025.

Le gouvernement ivoirien a adopté en novembre 2016 la Stratégie de Réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle 2016-2025. Elle prend notamment comme axe prioritaire le partenariat école-entreprise et insertion professionnelle, ainsi que l'assainissement et l'encadrement des établissements privés de formation. Étant donnée la faible capacité d'accueil des établissements publics, le gouvernement met l'accent sur l'ouverture du secteur éducation/formation aux investissements privés dans le cadre de concessions de service public. Les taux d'insertion restent faibles, avec 85,5% des diplômés de l'ETFP, tous niveaux confondus, restant sans emploi.

La question de la formation professionnelle et surtout de l'adéquation de l'offre aux besoins du marché du travail local se pose de manière d'autant plus aigüe que c'est l'un des leviers principaux de la création d'emplois décents pour les jeunes filles et garçons, y compris dans les secteurs aux forts usages technologiques. Sur ce point précisément, il convient de tirer les leçons de la pandémie de COVID-19, pour accélérer les réformes nécessaires visant à obtenir un système moins dépendant des facteurs exogènes, capable de répondre aux crises qui peuvent advenir sur le moyen terme. Il sera impératif d'impliquer davantage le secteur privé en tant qu'inspirateur principal de la politique de formation professionnelle.

La faible redistribution des bénéfices de la croissance économique, combinée au taux de sous-emploi élevé, à la quasi-absence de protection sociale, à la prédominance du secteur informel, aux faiblesses majeures dans les domaines de la santé et de l'éducation, aux difficultés d'accès à l'eau potable et aux services publics, notamment en milieu rural, à la cherté de la vie, et aux problèmes d'accès aux logements, constitue un défi de taille pour le développement social inclusif du pays.

Afin de rendre la croissance plus inclusive, le gouvernement a décidé de renforcer le volet social de sa politique à travers la mise en œuvre d'un Programme Social du Gouvernement (PSGouv) pour la période 2019-2020, pour un coût global de 717 milliards XOF, soit 1,1 milliard d'euros. Le PSGouv s'est matérialisé à travers – entre autres - la baisse du tarif modéré de l'électricité, tout en poursuivant les objectifs de renforcement des conditions d'accès des enfants à l'école, d'accroissement de l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi, d'opérationnalisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU), et de l'extension des filets sociaux productifs.

Le renforcement du système de protection sociale représente donc un enjeu majeur pour la Côte d'Ivoire pour progresser plus rapidement sur la voie d'un développement inclusif et durable, qui « ne laisse personne de côté », en particulier les femmes et les jeunes. Étant donné que les inégalités entre les sexes se répercutent sur le marché du travail et que les femmes sont donc plus exposées à la pauvreté que les hommes, une attention particulière sera accordée aux mécanismes permettant un égal accès à la protection sociale. La pandémie de COVID-19 a démontré le besoin urgent d'adopter des systèmes de protection sociale non discriminatoires et inclusifs.

La question de la migration est également un élément essentiel de la relation entre l'UE et la Côte d'Ivoire. En 2018, la situation a évolué favorablement pour aboutir à la signature du document partagé relatif aux procédures d'identification et de réadmission des migrants présumés ivoiriens en situation irrégulière dans l'Union européenne. Cette question reste au cœur des relations UE-Côte d'Ivoire compte tenu du profil particulier de la Côte d'Ivoire. En effet, si elle joue un rôle en tant que plateforme d'émigration, il s'agit surtout d'un pays d'immigration, notamment pour les ressortissants des pays voisins que sont le Burkina Faso et le Mali. De ce fait, la Côte d'Ivoire est susceptible de partager un certain nombre de perspectives et de préoccupations européennes.

Afin de proposer une solution durable au phénomène des migrations irrégulières, il est important de s'intéresser aux causes profondes de la migration dans le cadre d'une analyse régionale. Les conditions du marché du travail local sont fondamentales. D'une part, pour éviter un départ en migration irrégulière du fait du manque d'opportunités et d'autre part, pour s'assurer que les migrants de retour retrouvent un marché dynamique permettant de les réintégrer à court ou moyen terme. La lutte contre la migration irrégulière pourra s'accompagner en parallèle d'un travail sur la valorisation de la mobilité légale.

### **Favoriser une croissance inclusive, durable et numérique.**

Depuis dix ans maintenant, la croissance soutenue a engendré une transformation profonde de la Côte d'Ivoire, de son économie ainsi que de ses modes de vie et de consommation. Avec une population devenue majoritairement urbaine depuis 2015, le paysage économique s'est modifié et le secteur privé s'affirme comme le principal moteur de la croissance. Au-delà du secteur traditionnel qu'est la production agricole, les secteurs des télécommunications, de l'agroalimentaire, du bâtiment et des-travaux publics ont connu une forte croissance et sont ceux qui tirent la croissance depuis 2018. Cette urbanisation rapide de la Côte d'Ivoire fait aussi apparaître des besoins importants en termes d'urbanisme, d'aménagement du territoire mais aussi en termes de gestion des services publics et ce, afin que ces villes demeurent habitables dans des conditions décentes de salubrité, assurent des services publics de qualité et de la sécurité.

En matière de climat d'investissement, le pays est passé de la 142<sup>ème</sup> à la 110<sup>ème</sup> place entre 2016 et 2020 du classement « Ease of Doing Business » de la Banque Mondiale, grâce aussi au rôle primordial du secteur privé. Quand bien même les avancées notoires de la Côte d'Ivoire se trouvent reflétées dans ce classement, il existe encore de nombreuses améliorations possibles principalement pour un développement économique plus inclusif du pays, par exemple (i) dans la promotion de la bonne gouvernance, (ii) la lutte contre la corruption et les malversations économiques (malgré une légère amélioration en 2020, la Côte d'Ivoire se classe au 104<sup>ème</sup> rang sur 180 dans l'indice de corruption de Transparency International), (iii) la rationalisation des exonérations, (iv) la transition fiscale (élargissement et équilibrage de l'assiette fiscale), (v) un accès sécurisé au foncier, d'autant plus que le régime foncier coutumier limite les opportunités économiques des femmes en milieu rural, (vi) l'accélération de la transformation numérique selon une approche structurante et inclusive; (vii) l'amélioration de la performance des infrastructures et de l'accès à l'énergie, ou (viii) le renforcement du capital humain.

Il apparaît essentiel d'accompagner la Côte d'Ivoire vers une croissance plus inclusive et durable, en particulier pour les jeunes (filles et garçons) et les femmes. Cette approche passe par le renforcement des chaînes de valeur, et principalement par des réformes de la filière cacao afin d'en faire une production durable, tant économiquement, que socialement ou encore d'un point de vue environnemental et climatique. Il faut noter que le cacao représente 40% des exportations ivoiriennes et plus de 67% de ce cacao part vers le marché de l'Union européenne. À l'heure actuelle, la production du cacao engendre des dégradations environnementales, les revenus des planteurs restent très bas et le travail des enfants est généralisé. À travers son appui, l'Union européenne souhaite contribuer à inverser cette tendance, à permettre que la production d'un cacao durable favorise la réduction de la pauvreté et que les fruits de la croissance de la filière cacao profitent à tous. Enfin, la production de cacao ayant en Côte d'Ivoire une dimension systémique, l'enjeu de transformer les pratiques dans ce secteur s'avère crucial pour insuffler un changement dans toutes les autres productions, y compris au-delà du secteur agricole, y compris dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Ces questions liées à la durabilité dans les chaînes de valeurs, et à la place que devront prendre les politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) seront centrales pour les années à venir et pour l'action de l'Union européenne.

Le très grand nombre de jeunes urbains va inéluctablement engendrer une augmentation de la demande d'emplois mais aussi de fortes attentes pour une redistribution plus équitable des fruits de la croissance, défis qui vont s'avérer stratégiques de relever pour la Côte d'Ivoire. La nécessité de pérenniser une croissance, issue d'années de rattrapage, sera recherchée par

la transformation du modèle, sous-tendu par les secteurs des services, de l'énergie et du numérique, pour enclencher un second souffle de la croissance.

Enfin, s'agissant de l'industrie agro-alimentaire, au regard de l'importance de ce secteur dans l'économie ivoirienne, et considérant par ailleurs les profondes transformations à la fois sociétales, numériques, mais aussi réglementaires des marchés de consommation, l'enjeu de réussir à intégrer la durabilité et la résilience au climat est très important pour la Côte d'Ivoire.

Ceci passe également par la nécessité de renforcer les appuis pour améliorer le climat des affaires et des investissements, notamment afin de soutenir une croissance créatrice d'emplois de qualité pour les jeunes hommes et femmes, ainsi que des investissements pérennes.

Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la déforestation sont des enjeux majeurs qui ont des impacts sur des secteurs clés de l'économie, comme celui du cacao. Une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique pour la période 2015-2020 a été adoptée en 2014 et dans le cadre de sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN/INDC), la Côte d'Ivoire a pour objectif d'ici 2030 de réduire ses émissions de carbone de 28%. Ces CPDN devraient être actualisées prochainement. Dans sa politique pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (2019), le gouvernement ivoirien s'est fixé pour objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables à 16% (contre actuellement moins de 1% sans les grandes centrales hydroélectriques) ou 42% (y compris les grandes centrales hydroélectriques) du mix électrique d'ici 2030. Enfin, une stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en Côte d'Ivoire a été adoptée en 2019. Dans ce cadre, la possibilité d'établir un « partenariat forêt » entre l'UE et la Côte d'Ivoire sera explorée.

La transformation du modèle de développement actuel vers un modèle plus durable, plus équitable, et moins émetteur de gaz à effet de serre est un enjeu fondamental pour les années à venir en Côte d'Ivoire. La durabilité du système passe aussi par l'adaptation (dans le sens des CPDN) des modes de culture, l'adoption de pratiques agricoles plus circulaires, par la protection des aires protégées et la restauration des terres et forêts dégradées. À travers une Initiative Équipe Europe « Cacao Durable », l'Union européenne et les États membres s'attacheront à soutenir le processus de réforme du secteur en Côte d'Ivoire, en cohérence avec les nouvelles exigences issues des réglementations européennes en préparation.

De même, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans une feuille de route pour la mise en œuvre des accords de Paris. Pour refléter la priorité du « Green Deal » (ou Pacte vert), il s'agit pour la coopération européenne, à travers une Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone », de soutenir les efforts de la Côte d'Ivoire vers cette transition énergétique et écologique. Cette démarche s'inscrit dans la logique de la communication européenne sur le Green Deal.

Le principe directeur qui unifiera les trois secteurs au sein du domaine « Croissance Inclusive Durable » sera celui de la déclinaison des politiques de l'Union européenne au-delà de ses frontières, notamment le Green Deal et la stratégie « De la ferme à la table ».

Concrètement, il s'agira de contribuer à faire émerger, la problématique de la responsabilité sociale, environnementale et climatique et ce, afin de poursuivre la trajectoire de croissance plus inclusive pour tous/tes.

L'Union européenne pourra faire valoir des leviers importants – via l'accès à son marché et ses savoir-faire – à même d'impulser un mouvement et d'accompagner une dynamique de transformation de ces secteurs, vers des standards les plus compatibles possibles avec l'UE.

## **Renforcer l'État de Droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité**

La Côte d'Ivoire n'a pas totalement tourné la page de la violence des conflits de 2002 et 2010, les acquis de la paix sont encore à consolider, la cohésion sociale reste fragile, et les menaces terroristes pourraient rapidement mettre à mal cet équilibre encore précaire. Sur le plan sécuritaire, la Côte d'Ivoire reste un pays vulnérable, exposé sur ses frontières septentrionales

à des zones de conflit et foyers d'insécurité. La présence et les incursions récentes de djihadistes en provenance du Burkina Faso et du Mali constituent un défi majeur, qui a pris davantage d'ampleur au cours de ces dernières années. Cette menace latente s'est manifestée à travers les attaques terroristes de Grand Bassam en mars 2016 et récemment de Kafolo en juin 2020 et mars 2021.

En parallèle, comme l'a montré le processus électoral d'octobre 2020, les tensions intercommunautaires restent présentes et des conflits peuvent surgir rapidement. Il s'agit dès lors, de consolider le processus de réconciliation et d'appuyer les mécanismes de résolution des conflits en veillant à la participation active des femmes ; de favoriser la résilience et la stabilité de la Côte d'Ivoire pour préserver le pays des menaces exogènes ; et enfin d'appuyer le renforcement de l'État de droit.

L'existence de tensions naît également d'une défiance vis-à-vis des autorités publiques. Dès lors, il sera également important de contribuer à rétablir la confiance de la population dans les institutions, y compris par un redéploiement des services de l'État dans les zones délaissées, tout en s'assurant du comportement exemplaire des agents publics en poste dans ces zones. Les actions viseront en particulier les responsables de la justice et de la sécurité et à renforcer les cadres institutionnels, ainsi que l'action de la société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes, sur les droits humains et bien au-delà, pour faire des Organisations de la Société Civile des acteurs légitimes, compétents, efficaces et qui puissent contribuer à la définition et au suivi de la mise en œuvre des politiques publiques. Plusieurs lois devant garantir le bon fonctionnement des institutions sont déjà en place, mais le défi réside dans leur mise en œuvre (indépendance, budgets de fonctionnement adéquats, gestion financière transparente).

### **1.5. Durée du PIM et option de synchronisation**

Le PIM aura une durée de sept ans courant de 2021 à 2027, avec une révision à mi-parcours en 2024. Le Plan National de développement (PND) pour la période 2021-2025, n'a pas encore été formellement adopté. Il devrait présenter la stratégie gouvernementale pour consolider la trajectoire de croissance et pour assurer un mieux-être aux populations.

Les priorités pour l'action de l'UE en Côte d'Ivoire pour la période 2021-2027 s'intègrent et sont complémentaires des priorités du gouvernement ivoirien. De plus, le fait que le PND démarre en 2021, comme le PIM, permet un alignement au démarrage, et permettra à mi-parcours en 2024 de dresser un premier bilan de l'appui de l'UE au PND et aux objectifs du gouvernement ivoirien.

## **2. Soutien de l'UE par domaine prioritaire et propositions d'initiatives « Équipe Europe »**

### **2.1. Domaine prioritaire 1 : Développer le capital humain**

#### **2.1.1. Objectifs spécifiques**

##### Formation professionnelle

##### Code CAD : 113

**Objectif Spécifique** : mettre en place un système de formation professionnelle orienté par la demande du secteur privé, afin de renforcer l'adéquation formation-emploi et d'augmenter l'employabilité de la population active (hommes, femmes et jeunes filles et garçons), y compris les populations rurales les plus fragiles et les populations discriminées (ex : en situation de handicap). Adapter la gouvernance de la formation professionnelle pour gagner en réactivité et résilience.

La disponibilité et la valorisation des compétences, notamment féminines, ainsi que leur adéquation avec le marché du travail sont un élément essentiel de la croissance inclusive en

Côte d'Ivoire. Il est donc important de permettre une meilleure adéquation entre les compétences des jeunes et la demande du secteur privé, ainsi qu'une meilleure insertion de ces jeunes sur le marché du travail. Les filles sont majoritairement présentes dans les filières tertiaires mais demeurent très peu présentes dans les filières du secteur secondaire. L'action sera menée en lien avec le Plan d'action Genre III 2021-2025 et les objectifs stratégiques correspondants.

À travers le PIM, l'Union européenne contribuera à la mise en place un système de formation professionnelle orienté vers les besoins d'emplois immédiats des entreprises, en particulier pour les femmes et les jeunes, avec une forte incitation à l'inscription des filles dans les filières du secondaire. Le rôle central donné au secteur privé dans la gestion du système garantira une meilleure adéquation des formations aux besoins des entreprises et permettra de maximiser le taux d'insertion des jeunes. Le lien formation-entreprises permettra de surcroît de créer des emplois formels de qualité, dans un pays où le secteur informel mobilise 93% de la population active. Cette prédominance des emplois informels est marquée aussi bien chez les hommes que chez les femmes : seuls 3,2% des femmes actives occupent un emploi formel, contre 8,1% pour les hommes. Les actions envisagées sont totalement complémentaires aux initiatives d'autres bailleurs présents sur l'éducation de base, telle que l'UNICEF et la France à travers le C2D.

L'accent sera mis sur la formation professionnelle dans des filières qui, soit présentent une pénurie de main d'œuvre (industrie durable, transformation agricole, marins qualifiés STCWF<sup>4</sup>...), soit offrent des perspectives économiques certaines (les chaînes de valeur agricoles et halieutiques avec une forte perspective environnementale, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le renforcement des acteurs étatiques et paraétatiques (régulateur), et le numérique).

Outre la formation spécifique, le numérique sera également abordé de façon transversale et comme vecteur d'échanges interuniversitaires, en lien avec les initiatives régionales. Cela permettra d'offrir les compétences nécessaires à l'investissement, tout en accompagnant les entreprises ivoiriennes dans leur évolution vers des modes de production et de transformation durables et des services, tant énergétiques que numériques, à plus forte valeur ajoutée.

### La protection sociale

#### Code CAD 160

**Objectif Spécifique** : Contribuer à la réduction des vulnérabilités sociales et sanitaires

La protection sociale est encore embryonnaire en Côte d'Ivoire. Le système de protection sociale est affaibli par l'absence de cadres politique et institutionnel cohérents, par des capacités limitées et par un niveau très faible de financement public.

Seulement 10% de la population ivoirienne bénéficie d'une protection sociale, dont 3% pour le risque maladie, la CMU (Couverture maladie universelle) visant l'objectif d'une couverture de 45% de la population en 2025. L'assurance maladie est donc très peu développée. Seuls les travailleurs des secteurs public et privé formels sont couverts, or la grande majorité des travailleurs sont indépendants. En outre, la couverture des risques est limitée (retraite, décès, accidents de travail).

Les transferts sociaux directs aux ménages vulnérables sont quasi inexistantes et les "filets de sécurité productifs", initiés avec l'appui de la Banque mondiale, n'ont permis de couvrir que 127 000 ménages depuis mars 2017.

---

<sup>4</sup> International Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Fishing Vessel Personnel (STCW-F), 1995, more information on <https://www.imo.org/fr/about/Conventions/Pages/International-Convention-on-Standards-of-Training,-Certification-and-Watchkeeping-for-Fishing-Vessel-Personnel-.aspx>

S'agissant des services d'action sociale, ils bénéficient de budgets et de moyens humains très limités et ne sont donc accessibles qu'à une frange limitée des nombreuses familles et des individus vivant dans des situations de grande précarité, notamment les femmes et les jeunes. Les outils numériques pourront apporter des solutions innovantes, notamment dans l'octroi de mesures de protection sociale et d'accès à la santé.

De manière spécifique, à travers le PIM, il s'agit, d'une part, d'appuyer la pérennisation des mécanismes de réponse à la pandémie de COVID-19 en tant qu'outils d'expansion des régimes de protection sociale existants, afin de construire progressivement un socle de protection sociale complet. La couverture sociale des travailleurs indépendants et du secteur informel va également être étendue afin de permettre à ces derniers de bénéficier de meilleures conditions de vie. Cela passe également par la TEI Cacao Durable via les travailleurs dans les zones de production de cacao, ainsi que dans toutes les interventions de l'UE visant la création d'emplois décents, l'autonomisation économique des femmes, la jeunesse, les migrants, les personnes en situation de handicap, dans les domaines de la formation professionnelle, de la migration circulaire, du numérique, des droits humains, de la gouvernance démocratique, etc.

D'autre part, les centres sociaux, qui constituent le fer de lance de l'action sociale sur le terrain, vont être accompagnés i) pour favoriser un élargissement de leurs activités et de leurs méthodes d'action et de travail ; (ii) en appuyant la création de services et d'établissements répondant aux besoins ; (iii) en appuyant la formalisation des mandats, des outils et des processus et enfin ; (iv) en aidant à faire évoluer la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Enfin, afin de contribuer à l'extension de la CMU au secteur informel, les mutuelles vont être appuyées afin de pouvoir offrir une couverture contre les risques et permettre aux personnes disposant de peu de ressources de bénéficier des soins de santé de base, voire davantage, en priorité dans les zones de production cacaoyère, notamment dans le cadre de la TEI Cacao Durable. Ainsi, en perfectionnant leurs structures et leurs capacités, elles vont être appuyées pour un déploiement en réseaux, pour se renforcer mutuellement et être à même d'améliorer l'accès à la santé de leurs membres et d'influer sur les politiques de sécurité sociale et de santé publique en faveur des populations démunies.

D'un point de vue économique, les capacités de contribution des adhérents aux mutuelles seront renforcés, à partir des revenus générés par les producteurs de cacao. En plus d'accroître les compétences et l'expertise des mutualistes, les populations seront sensibilisées à l'intérêt que constituent la solidarité et la mutualisation des risques, ainsi que la force et la capacité d'influence que leur confère l'action collective vis-à-vis des municipalités et autres pouvoirs publics.

## Migration

### Code CAD 151

**Objectif spécifique** : Faire de la migration une opportunité de développement

La question de la migration est un élément essentiel de la relation entre l'UE et la Côte d'Ivoire. En 2018, l'UE et la Côte d'Ivoire ont signé le document partagé relatif aux procédures d'identification et de réadmission des migrants présumés ivoiriens en situation irrégulière dans l'Union européenne. La Côte d'Ivoire est à la fois un pays d'émigration mais également, du fait de son attractivité régionale et de son dynamisme économique, un pays d'immigration, notamment pour les ressortissants des pays voisins que sont le Burkina Faso et le Mali.

L'approche de l'UE en Côte d'Ivoire est de répondre à la problématique de la migration sous deux aspects dans le cadre du PIM.

D'une part, il s'agira de promouvoir la mobilité légale en fonction des besoins économiques et sociaux et les échanges équilibrés entre l'Europe et la Côte d'Ivoire, à travers la promotion d'Erasmus +, mais aussi en mettant l'accent sur le renforcement de compétences de diplômés ivoiriens qui pourraient bénéficier d'une expérience en Europe et en faire bénéficier leur pays à leur retour (migration circulaire). De plus, l'UE s'engagera, à travers le secteur « climat des

affaires » (domaine « Croissance inclusive et durable ») à favoriser les conditions d'investissement de la diaspora ivoirienne, notamment du fait de la vulgarisation numérique.

D'autre part, dans une optique d'amélioration de la gestion de la migration, il est également important d'accompagner les migrants de retour et leurs communautés hôtes vers une réintégration durable, à travers l'accès à des services publics adaptés à leurs besoins économiques, sociaux et psychosociaux, et le renforcement des systèmes nationaux de retour et de réadmission de la Côte D'Ivoire, dans le plein respect des valeurs fondamentales et des droits de l'homme et en vue d'une coopération plus efficace. L'objectif est de permettre aux ressortissants retournés de pleinement retrouver leur place dans la société ivoirienne et également de partager leur expérience difficile, afin de sensibiliser les migrants potentiels sur les risques encourus. L'UE viendra également en appui à la stratégie nationale ivoirienne sur le retour et la réintégration. De plus, les secteurs d'emploi et de formation visés seront sélectionnés dans le souci de contribuer aux objectifs climatiques et de préservation de l'environnement.

Dans le domaine « paix et sécurité », le volet migration sera également abordé via la gestion intégrée des frontières et le renforcement des capacités des forces de sécurité dans la lutte contre les trafics illicites, le trafic de migrants, la fraude documentaire, les réseaux de passeurs, et la traite.

Une attention particulière sera accordée au plein respect des droits des femmes et des filles migrantes, en s'assurant que les politiques migratoires, programmes, lois ainsi que la gouvernance du secteur de la migration (au niveau national) soient sensibles au genre.

### **2.1.2. Résultats escomptés par objectif spécifique**

#### **Formation professionnelle :**

Un cadre institutionnel consacrant la place du secteur privé dans la gestion est mis en place.

Un système de formation professionnelle inclusive et orientée par la demande est mis en place.

La pérennité économique du système de formation est assurée.

#### **Protection sociale:**

La couverture sociale est étendue aux travailleurs indépendants et du secteur informel

L'efficacité des services rendus par les centres sociaux est améliorée

Les mutuelles sociales deviennent des acteurs majeurs pour l'extension de la Couverture Maladie Universelle au secteur informel

#### **Migration:**

Des dispositifs de mobilité légale entre l'UE et la Côte d'Ivoire sont promus et favorisés comme vecteur de développement économique du pays.

Les capacités de gestion de la migration, y compris dans le domaine du retour et de la réadmission, sont renforcées, et les migrants de retour sont durablement réintégrés grâce aussi à l'accès à la formation, le soutien psychologique et à l'emploi.

#### **Rôle de la société civile**

La société civile jouera un rôle clé dans le développement du capital humain. Le réseau d'organisations de la société civile constitue l'oreille et l'œil de la population ivoirienne. Les

associer à l'ensemble des projets est primordial, y compris à la phase de conception, pour valider la justesse des hypothèses de base. Des actions ciblées seront mises en œuvre en ce qui concerne la promotion de l'égalité homme-femme et de l'inclusion des femmes dans la formation professionnelle. La société civile soutient pleinement la notion de socle de protection sociale en ce qu'elle contribue à réduire l'exclusion sociale des personnes vulnérables, y compris les femmes et les jeunes. En ce qui concerne la question de la migration, le rôle de la société civile est primordial afin de sensibiliser sur les risques liés à la migration irrégulière, mais également pour promouvoir des échanges équilibrés. Les représentations de jeunes seront également associées, spécifiquement sur les thématiques de formation et de migration.

La feuille de route sur l'engagement de l'UE avec la société civile intégrera la perspective de genre et s'assurera de la pleine participation des organisations de femmes et de filles ainsi que des organisations de base de la société civile.

### **Risques potentiels et mesures d'atténuation envisagées**

Bien que répondant à un besoin économique réel et bien identifié, il est possible que le secteur privé ne s'engage pas pleinement dans la promotion de la formation professionnelle et que les entreprises n'identifient pas les besoins en formation.

De même, l'un des risques à considérer est qu'il y ait un manque de participation des femmes et une perpétuation des stéréotypes de genre dans la formation professionnelle. Ces risques peuvent être réduits/atténués en impliquant le secteur privé en amont et à toutes les étapes ; en assistant les entreprises à définir leurs besoins de formation et enfin, en accordant une attention particulière aux besoins spécifiques des filles et des femmes tout en développant les campagnes de communication requises pour lutter contre les stéréotypes sexistes freinant leur intégration aux secteurs non traditionnels porteurs.

En ce qui concerne la protection sociale, l'absence de mesures incitatives pour encourager l'adhésion des travailleurs du secteur informel au système de protection sociale constitue le principal risque identifié. Son atténuation passerait par le renforcement de la collaboration entre l'État et les organisations de travailleurs, l'instauration de la confiance des travailleurs du secteur informel à travers des sensibilisations et le recours aux technologies numériques comme gage de transparence et de redevabilité à leur égard. L'UE, à travers ses actions, veillera à ce que ces travailleurs participent à l'élaboration et à la gestion des régimes de protection sociale.

Enfin, dans le cadre de la mobilité légale, il faut aussi noter le risque que les participants restent dans le pays d'accueil de manière irrégulière, mais ce risque peut être atténué avec un accompagnement adéquat.

#### **2.1.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté**

- Formation professionnelle il s'agira de vérifier l'existence du cadre institutionnel, à travers les actes juridiques de création ; il s'agira également de prendre en compte le nombre de formations professionnelles délivrées et surtout l'insertion professionnelle effective des personnes formées (à désagréger par sexe et tranche d'âge).
- Protection sociale- il s'agira de mesurer le nombre de personnes bénéficiant d'une couverture sociale, à travers leur enregistrement dans le système formel.
- Migration-il s'agira de prendre en compte le nombre de participants aux programmes de mobilité légale, le taux de délivrance des visas et le nombre de migrants de retour ayant reçu une assistance de l'UE et parmi eux, ceux qui ont trouvé un emploi décent et qui bénéficient d'une couverture sociale.

#### **2.1.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+**

Sous réserve de confirmation au cours de la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant total indicatif de 5 M EUR pourra être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garantie FEDD+ sous ce domaine prioritaire. Parmi les actions possibles, il pourrait être envisagé de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi ; ainsi que d'appuyer les migrants de retour en encourageant leurs initiatives entrepreneuriales.

## **2.2. Domaine prioritaire 2 : Favoriser une croissance inclusive, durable et numérique.**

La Croissance Inclusive Durable et numérique est le second domaine d'intervention identifié pour la Côte d'Ivoire. Il répond à une problématique particulièrement d'actualité pour le pays qui se trouve désormais à la croisée des chemins, vers une trajectoire de pays émergent.

Le domaine Croissance Inclusive Durable et numérique cible les enjeux suivants :

- 1) L'accompagnement des transformations par l'évolution du climat des affaires pour qu'il soit favorable à la création d'emplois décents, aux investissements durables et à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ;
- 2) La transformation structurelle, vers la durabilité, du système agricole et alimentaire ivoirien au regard des enjeux (i) de marchés, (ii) de soutenabilité économique, (iii) de soutenabilité environnementale et (iv) de soutenabilité sociale ;
- 3) L'accompagnement de la transition de la Côte d'Ivoire vers une croissance économique soutenue compatible avec ses engagements climatiques ;

### **2.2.1. Objectifs spécifiques**

#### Climat des affaires, durabilité des investissements et politique RSE

##### Code CAD : 250

**Objectif spécifique :** Accompagner les transformations par l'évolution du climat des affaires pour qu'il soit favorable à la création d'emplois décents, aux investissements durables et à la RSE.

Sur ce secteur, l'Union européenne et la Côte d'Ivoire disposent (i) d'un Accord de Partenariat Économique intérimaire ainsi que (ii) d'un Accord de Partenariat pour une Pêche Durable, qu'il s'agira d'utiliser comme levier pour contribuer à faire évoluer l'environnement institutionnel, réglementaire, juridique, numérique et financier, afin qu'il soit plus propice aux investissements créateurs d'emplois de qualité pour tous, ainsi qu'à la durabilité dans les projets d'investissements et ce, au moyen d'encouragement de la RSE.

La prise en compte des différentes dimensions de la durabilité, environnementale, sociale et économique, dans l'ensemble des politiques publiques, des *business models* et des projets d'investissement, guidera les interventions sur ce secteur. La promotion de l'égalité des sexes ainsi que les normes des entreprises et droits de l'homme (y compris les droits fondamentaux des travailleurs) seront également prises en compte dans les actions envisagées.

Les opportunités offertes par une numérisation croissante de l'économie seront valorisées, y compris par un appui à l'émergence d'acteurs nouveaux. Les femmes innovatrices et entrepreneures du numérique seront également appuyées à travers des écosystèmes industriels afin de construire des économies digitales inclusives. Un dialogue public-privé accru encouragera l'émergence d'écosystèmes d'entreprises dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les opportunités offertes par les stratégies de Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises seront valorisées (comme c'est actuellement le cas pour la diffusion de foyers améliorés par les coopératives de cacaoculteurs).

A la faveur des dynamiques à l'œuvre au sein de l'Union européenne et des impacts attendus de la réglementation européenne sur la durabilité dans les chaînes de valeurs et sur la réduction du risque de déforestation et de dégradation des forêts associé aux importations de

produits de base dans l'Union Européenne, le pouvoir normatif et de transformation de ces éléments sera utilisé pour accompagner les évolutions du secteur privé ivoirien, afin qu'il puisse se préparer à relever les défis à venir de la durabilité.

Par ailleurs, la finance durable représente un réel potentiel dans la région et pourrait contribuer à accélérer les flux financiers vers des transitions vertes, inclusives et résilientes, par exemple par le biais d'obligations vertes et d'autres instruments financiers durables pertinents.

### Durabilité du système agricole et alimentaire

CAD 310

**Objectif spécifique :** Soutenir la transformation du système agricole et alimentaire ivoirien pour qu'il convienne aux producteurs, aux consommateurs, à l'environnement et au climat.

La forte croissance en Côte d'Ivoire est encore insuffisamment répartie dans toutes les couches de la population notamment chez les jeunes (filles et garçons) et les femmes. Cela devient aussi une source de déséquilibre social et de destruction de l'environnement. L'Union européenne doit être, sur ces besoins de transformation, un partenaire stratégique.

La crise du COVID-19 a rappelé l'importance de soutenir le corps productif de la Côte d'Ivoire. En plein développement économique, l'État et les entreprises n'ont pas la marge de manœuvre budgétaire suffisante face à ce type de crises. Il est donc important de poursuivre, d'une part, l'appui au secteur privé, notamment aux entreprises (grandes, moyennes et petites) et, d'autre part, aux différents acteurs de développement dans la durée, en veillant à ce que le gouvernement puisse avancer avec les réformes nécessaires permettant le développement socio-économique du pays.

L'Union européenne est un partenaire stratégique du fait de son marché, et des normes qui lui sont liées, notamment induites par une société civile de plus en plus attentive aux considérations environnementales et sociales.

Sur ce secteur, la prise en compte de la durabilité dans les relations commerciales de l'Union européenne sera utilisée comme un levier puissant – couplé aux réglementations européennes contre les produits issus de la déforestation et sur la « due diligence » en préparation. La Côte d'Ivoire étant une puissance agricole d'exportation, l'opportunité est donc historique de pouvoir travailler à l'atteinte d'un objectif particulièrement important pour l'Union européenne, qui est de contribuer à élaborer des normes pour que les produits d'exportation (cacao, hévéa, cajou, bananes, mangues mais aussi thon) puissent servir de levier localement pour intégrer ces problématiques.

L'Union européenne, par ses pratiques et ses normes, pourra valablement encourager la Côte d'Ivoire sur cette voie. Les exigences de traçabilité sur les produits agricoles, associées au développement de solutions numériques adaptées, peuvent par ailleurs contribuer à forger une expertise ivoirienne transposable dans les pays riverains et la sous-région. Ce travail d'articulation entre le global et le local, soit entre l'élaboration de réglementations européennes et les réformes nécessaires à accompagner en Côte d'Ivoire, sera notamment facilité par la coordination des actions tant politiques que techniques entre l'Initiative Cacao Durable de l'Union européenne et les actions mises en place dans le cadre de la TEI Cacao Durable.

Les actions de l'Union européenne viseront à travailler à la prise en compte de la durabilité, dans toutes ses dimensions, des productions agricoles (agriculture, élevage, sylviculture, pisciculture). Les actions mises en œuvre viseront les objectifs suivants : (i) assurer une production alimentaire durable et saine, (ii) assurer la sécurité et la sûreté alimentaires (dont la traçabilité par un recours aux outils numériques et satellitaires) (iii) promouvoir des pratiques durables en matière de transformation des denrées alimentaires, de commerce, d'hôtellerie et de services de restauration, et ce, afin de faire le lien entre les secteurs de la production et ceux du commerce et de la distribution, (iv) utiliser les leviers de la Recherche & Développement pour le développement des marchés, notamment sous régionaux, et enfin (v) s'appuyer sur la pénétration numérique en zone rurale et l'accessibilité des outils numériques dans la gestion des filières. Les actions contribueront également à créer un

environnement favorable aux activités économiques des femmes ainsi qu'à l'accès aux ressources productives et aux services écosystémiques, y compris l'accès des femmes à la terre.

Par les programmes menés, l'Union européenne pourra démontrer qu'elle ne se soucie pas uniquement de la santé et du bien-être des Européens à travers les produits qu'ils importent et consomment mais que les actions qu'elle mène dans ses pays partenaires, tels que la Côte d'Ivoire sont guidées par les mêmes valeurs et les mêmes objectifs autour des questions de croissance inclusive et durable.

Les activités dans le cadre de ce secteur pourront être complétées par des mesures financées au niveau régional et continental, y compris en ce qui concerne la protection de la biodiversité. Des fonds régionaux pourront également être alloués pour soutenir une initiative continentale visant à éradiquer la peste des petits ruminants.

### Transition Bas Carbone

CAD 230

**Objectif spécifique :** Atténuer les conséquences climatiques d'une croissance économique soutenue

L'Union européenne est un partenaire stratégique de la Côte d'Ivoire du fait de ses ambitions climatiques et réoriente ses politiques au regard des enjeux liés au changement climatique. Cette réorientation est porteuse d'opportunités en matière d'emplois. Elle suppose des évolutions technologiques et un alignement de la finance sur les critères de taxonomie pour la finance durable. Elle souhaite par ailleurs assurer un rôle de leader dans la lutte contre les changements climatiques, en assurant notamment un transfert technologique, qui valorise ses savoir-faire et son secteur privé.

Ce secteur se propose d'accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre des principales actions d'atténuation de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Sont principalement ciblées la valorisation de la biomasse, notamment à des fins énergétiques, la production d'électricité, l'efficacité énergétique (électrique, mais également dans l'industrie et le bâtiment), la mobilité urbaine. Les projections faites lors de la COP 21 montraient que ces postes pourraient représenter plus de 65% des émissions ivoiriennes en 2030.

Il s'agit enfin d'appuyer la Côte d'Ivoire afin qu'elle puisse mieux mesurer l'impact des actions d'atténuation et d'adaptation en facilitant la synthèse des analyses sectorielles, et en facilitant le traitement des données, notamment dans les domaines d'intervention de l'Union européenne. La collecte des données permettant de mesurer l'incidence particulière des changements climatiques sur les femmes sera appuyée. La participation des filles et des femmes sera également encouragée dans l'optique d'assurer que les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, de réduction des risques de catastrophes, et de gestion inclusive et durable des ressources naturelles, soient sensibles au genre. Des activités de renforcement de capacités dans les stratégies et plans d'action nationaux sensibles au genre dans les domaines du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophes pourraient aussi être accompagnées.

Un appui pour un plus grand recours à la finance carbone pourra être apporté.

Les déchets issus de l'agriculture demeurent encore partiellement exploités et valorisés. Cela laisse une place à la mise en place d'une économie circulaire permettant de mieux valoriser cette biomasse et d'assurer une régulation équilibrée des usages, pour l'enrichissement des sols ou à des fins énergétiques, pour la cuisson (en remplacement du bois énergie contribuant à la déforestation et en encourageant les solutions de cuisson modernes, notamment en milieu urbain), l'usage pour la production d'électricité ou de biocarburants. La structuration de filières liées aux déchets de la biomasse pourra supposer (i) des actions de recherche, (ii) la conduite d'expériences pilotes, (iii) l'atténuation éventuelle des surcoûts liés à la valorisation de la biomasse à la place d'énergies fossiles, (iv) la régulation des usages de la biomasse. La valorisation de la biomasse se fera par le biais des solutions maximisant l'économie circulaire et minimisant les émissions de CO<sub>2</sub>. L'approche sexo-transformatrice sera

également promue, à travers un appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des femmes dans l'économie circulaire. Dans ce domaine, des synergies seront recherchées avec les activités menées dans le cadre de l'Alliance Africaine pour l'Économie Circulaire, dont la Côte d'Ivoire est un des pays membres.

La croissance de la demande électrique, directement corrélée à la croissance économique, se traduit par une augmentation des émissions si celles-ci ne sont pas atténuées par un recours plus significatif aux énergies renouvelables et à une maîtrise de la demande par l'efficacité énergétique. Les émissions potentiellement liées à la production électrique sont également tirées par la croissance de la demande des pays de la sous-région, du fait du rôle exportateur de la Côte d'Ivoire.

À ce titre, la complémentarité avec les investissements régionaux présente un véritable intérêt, tant sur les mesures permettant de sécuriser les paiements interétatiques, que sur des effets d'encouragement aux énergies renouvelables, par des normes de dispatching sous régional prenant en compte les émissions de GES. La Côte d'Ivoire étant globalement reconnue comme bon élève dans la sous-région, son rôle de leader dans le secteur électrique pourrait être assuré, via un pôle de compétences sur le secteur électrique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, la saturation croissante des réseaux de transport urbain à Abidjan, ainsi que l'expansion des villes secondaires, constituent des sources d'émission de GES, de pollution, un fardeau pour les ménages les plus pauvres, ainsi qu'un frein au développement économique. La planification urbaine et des modes de transports en commun, l'interopérabilité de ces modes de transport (facilitées par le développement des outils numériques dans l'esprit de « ville intelligente »), une forme de formalisation et de structuration des modes existants sous-tendent la stratégie de transports de personnes en cours de préparation par le gouvernement.

La réponse européenne s'aligne avec les actions d'atténuation de la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Accord de Paris : 42% d'énergies renouvelables en 2030, dont 16% hors grande hydroélectricité, une maîtrise de la consommation énergétique de façon transversale et dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie, des offres de transport bas carbone, une planification urbaine et des transports urbains orientés énergie / climat, la promotion de véhicules peu polluants. Dès l'origine, ces actions d'atténuation étaient adossées aux politiques et projections sectorielles. De facto, la réponse européenne soutient les politiques sectorielles en vigueur.

Les axes proposés s'inscrivent dans la continuité des actions menées dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED), et de l'Initiative Équipe Europe proposée dans ce secteur. Ils ont permis d'établir un cadre légal et réglementaire incitatif à l'investissement privé. Le programme de sélection de producteurs d'électricité indépendants en cours de mise en œuvre offre un potentiel pour un développement accru des énergies renouvelables (solaire, biomasse, mini hydro) et la mobilisation d'instruments financiers (garanties de liquidités, garanties de crédit, capital, dette junior via la fenêtre ElectricFI). Les études prospectives ont permis d'identifier un potentiel éolien, qui reste à caractériser (coût, soutenabilité).

### **2.2.2. Résultats escomptés par objectif spécifique**

#### **Climat des affaires et durabilité des investissements :**

La gouvernance économique favorise les investissements durables ;

La gouvernance économique favorise la création d'emplois de qualité pour tous, y compris les jeunes et les femmes ;

Le climat des affaires permet à la Côte d'Ivoire et l'Union européenne de tirer le meilleur profit des accords commerciaux (APEi & Accords de Pêche) ;

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est partie intégrante du *business model* des entreprises.

L'écosystème numérique et l'innovation locale sont renforcés d'un point de vue stratégique, juridique, réglementaire, de développement des compétences et d'accès aux financements, notamment au profit des femmes et des filles.

### **Durabilité du système agricole et alimentaire**

Le système agricole et alimentaire ivoirien assure une production agricole durable ainsi que la sécurité et la sûreté alimentaire;

Le système de production des cultures de rente, est transformé pour s'adapter aux exigences de durabilité – environnementale, sociale et d'équité – des marchés, notamment européens ;

Le couvert forestier est préservé de l'activité agricole, restauré et développé, ce qui contribue à la protection de la biodiversité ;

### **Transition bas carbone**

Une économie circulaire de la biomasse se développe, notamment à des fins de biomasse énergie ;

Tout en poursuivant les objectifs d'accès de tous à l'électricité, l'impact de la production électrique est atténué par le recours à des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ;

L'amélioration des conditions de mobilité urbaine contribue à limiter les émissions, la pollution et les temps de transport. La planification urbaine permet un développement plus durable et inclusif des villes secondaires ;

Le Ministère en charge de l'Environnement et le Gouvernement de Côte d'Ivoire sont en mesure de mieux mesurer la portée des actions d'atténuation, et disposer, selon une approche participative et inclusive, d'outils de pilotage de leur politique climatique.

### **Rôle de la société civile**

En tant que représentante des citoyens ivoiriens, la société civile (y compris les organisations féminines et les organisations intermédiaires) occupe une place privilégiée, tant dans la formulation des projets en alimentant la réflexion de l'Union européenne que dans leur mise en œuvre ou dans l'observation de leurs effets.

La société civile a un rôle fondamental en tant qu'observateur pour rendre compte de l'efficacité de la politique publique et pour s'assurer que les programmes mis en œuvre répondent bien aux besoins de la population ivoirienne – notamment dans le cadre des programmes d'appui budgétaire ou dans le cas de problématiques ayant une portée politique, macroéconomique, très importante, telle que celle du cacao durable. L'Union européenne cherchera à renforcer la structuration d'une société civile engagée autour de la durabilité au sens large et ce, notamment à travers le secteur du cacao, qui par son importance est à même d'enclencher une dynamique de transformation systémique pour tous les secteurs.

La société civile a également une place privilégiée dans des domaines phares, tels que la protection sociale, l'accès aux droits, le genre, les activités génératrices de revenus et enfin le dialogue intercommunautaire.

Enfin, elle pourra être encouragée à jouer un rôle de plaidoyer accru en faveur de la protection de l'environnement et un rôle actif pour la promotion d'une économie circulaire.

### **Risques potentiels et mesures d'atténuation envisagées**

Sur le domaine « Croissance Inclusive Durable », le risque tient à l'ampleur des réformes envisagées sur le cacao, produit stratégique pour la Côte d'Ivoire. Il s'agira de maintenir un très haut niveau d'engagement politique sur la durée, notamment par un dialogue politique élevé mis en œuvre dans le cadre de la TEI Cacao durable, à la fois en Côte d'Ivoire –

notamment avec le soutien des ambassades des États membres – et à Bruxelles, dans le cadre de la préparation des réglementations.

Le (relativement) faible coût de production de l'électricité limitant la pénétration des énergies renouvelables, l'ambition de la Côte d'Ivoire d'irriguer le marché sous régional de l'électricité, le caractère informel d'une part des transports publics urbains, sont certains des risques liés au secteur 3 « transition bas carbone ». Ces risques peuvent être atténués par une utilisation ciblée des subventions européennes au sein de l'Initiative Équipe Europe, un marché sous régional valorisant le recours à des énergies renouvelables, et un appui à une meilleure régulation des transports. Les investissements récents en infrastructures (tant électriques que routières, notamment à Abidjan), constituent par ailleurs un capital de départ extrêmement précieux. Un dialogue politique plus systématique autour des enjeux liés au climat devra contribuer à l'atteinte des résultats ciblés.

### **2.2.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté**

Voir le tableau détaillé à la fin du document

Climat des affaires, durabilité des investissements et politique RSE : Pour le secteur du climat des affaires et de l'investissement, des outils de mesure classiques, comme les classements « *Doing Business* » ou les volumes d'IDE, seront couplés à des indicateurs plus qualitatifs sur le développement de la RSE et ses impacts, des compétences numériques, ainsi que sur l'accompagnement des projets d'investissements durables. Idéalement, un travail d'alignement avec les autres partenaires de la TEI « Cacao Durable » (Banque mondiale, AFD) mettant en œuvre de l'Appui Budgétaire, sera recherché.

Durabilité du système agricole et alimentaire : Sur ce secteur, les indicateurs retenus pour l'Initiative Équipe Europe « Cacao Durable » seront élaborés dans le cadre de l'appui budgétaire. Il s'agira d'intégrer les critères de durabilité aux réglementations en préparation pour déterminer des indicateurs de résultats.

Pour la transition bas carbone, l'outil principal de mesure des résultats, quand les modélisations apparaissent fiables et suffisamment désagrégeables, seront les émissions de GES. Les valeurs de référence et cibles sont, en première approche, celles des Contributions Déterminées au Niveau National (base 2012), et leur actualisation, en cours de revue. Les cibles seront fixées par les nouvelles contributions ivoiriennes.

### **2.2.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+**

Un recours substantiel sera fait aux financements mixtes et à des mécanismes de garanties budgétaires tout en encourageant une association encore plus étroite de l'industrie et du secteur privé européen sous ce domaine prioritaire.

Les garanties sont envisagées dans les domaines de l'agriculture/agro-industrie, foresterie, numérique, énergie via les types de garanties souveraines (implication de la BEI dans les TEI Cacao durable et Transition bas carbone), et non souveraines (potentiellement agro-industrie, numérique, énergies renouvelables). Sous réserve de confirmation dans la phase de mise en œuvre, il est envisagé qu'un montant indicatif de 22 millions d'euros puisse être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garantie FEDD+ dans le cadre de ce domaine prioritaire.

Des financements mixtes sont également prévus dans les domaines de l'agriculture, agro-industrie, numérique, électricité et mobilité urbaine via des mécanismes de mixage de subventions et prêts, et d'instruments financiers permettant de recourir au financement du secteur privé.

## 2.3. Domaine prioritaire 3: Renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité

### 2.3.1. Objectifs spécifiques liés au domaine prioritaire

#### Démocratie et droits humains

##### Code CAD : 151

**Objectif spécifique :** Promouvoir la démocratie, renforcer la gouvernance et l'État de droit en mettant en place des institutions et des mécanismes responsables et transparents qui tiennent compte des droits humains et qui valorisent l'égalité homme-femme, en assurant une égale participation des femmes et des filles dans toutes les sphères de la vie publique et privée. Ceci permettra de garantir le bon fonctionnement de la démocratie et de l'économie, et de veiller au respect des droits de l'Homme

Après la crise de 2011, l'Union européenne a accompagné la Côte d'Ivoire dans la reconstitution de son administration et l'application de principes de bonne gouvernance. Par des programmes ou de l'appui budgétaire, l'Union européenne a aussi soutenu le gouvernement dans la réforme des finances publiques et l'accès aux droits. Améliorer la transparence et la redevabilité de l'État consistent à rapprocher les services de l'État du citoyen, y compris à travers des solutions numériques innovantes (ex. blockchain), à améliorer l'acceptabilité des pouvoirs publics et à favoriser l'inclusion sociale.

L'Union européenne va continuer à accompagner la Côte d'Ivoire dans sa réforme visant à améliorer l'accès aux services publics de qualité (services scolaires, services sociaux, accès au droit, améliorer la qualité des contrôles de la dépense publique, lutter contre la corruption, favoriser la transparence). Il s'agit d'accompagner les évolutions politiques et de contribuer à préserver la consolidation de la démocratie, la paix civile (relativement aux questions identitaires mais aussi sociales) dans le respect des droits et libertés, y compris sur les plateformes numériques.

L'Union européenne compte également amplifier ses interventions en Côte d'Ivoire au vu de la persistance des inégalités de genre en Côte d'Ivoire. Les ressources budgétaires allouées aux structures en charge de la promotion de l'égalité homme-femme sont insuffisantes, avec l'absence d'un cadre de coordination globale et intégré entre les structures en charge de la promotion de l'égalité homme-femme. À titre d'illustration, la part du budget national alloué au Ministère en charge de la Femme est de 0,1%. En outre, le taux de mortalité maternelle reste élevé (614 décès pour 100 000 naissances vivantes), soit l'un des plus élevés en Afrique subsaharienne. L'Union européenne va aussi s'atteler à lutter contre les pesanteurs socioculturelles qui limitent la compréhension et l'appropriation des principes de l'égalité femme-homme au sein de la société et à tous les niveaux (politique, communautaire et religieux).

La mise en œuvre du secteur sera abordée de manière spécifique comme pour le genre, l'amélioration de la gouvernance ou alors de manière transversale et accessoire pour la restauration des services de l'État, l'accès aux droits.

#### Paix, stabilité et cohésion sociale

##### Code CAD : 152

**Objectif spécifique:** préserver la Côte d'Ivoire comme pôle de stabilité en Afrique de l'Ouest, tout en veillant à accroître la participation des femmes dans toutes les questions relatives à la paix et à la stabilité.

Agir en faveur de la paix et de la stabilité d'un pays clé, traversé par des tensions intercommunautaires et où la menace terroriste se fait de plus en plus pressante, apparaît pertinent et urgent. Il est primordial de maintenir la stabilité de la Côte d'Ivoire en raison de son rôle pivot sur les plans géographiques, économiques et politiques. La lutte contre le terrorisme nécessite l'inclusion, le dialogue intercommunautaire, l'association active de la

société civile, le respect des droits humains, la participation active des femmes dans le domaine de la paix et à la sécurité (dans la lignée de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies). Cela nécessite aussi d'appuyer le retour des services sociaux de base dans des zones souvent délaissées en s'assurant du comportement exemplaire des fonctionnaires et des agents publics, afin de ne pas contribuer à la radicalisation que l'on entend prévenir.

Cela implique également d'intervenir à différents échelons (local, national, régional) et suivant différentes approches (prévention des causes profondes du basculement vers la violence, atténuation des causes de tensions, soutien aux forces de sécurité et de défense dans le respect des droits humains). Par ailleurs, intervenir dans ce domaine peut présenter, pour l'Union européenne, l'opportunité de répondre en parallèle à plusieurs problématiques cohérentes avec ses intérêts stratégiques : lutte contre le terrorisme, intégration des écoles coraniques dans le système éducatif formel, lutte contre la migration irrégulière, lutte contre la traite d'êtres humains et les filières de trafics de migrants, atténuation de l'insécurité juridique et foncière freinant l'investissement, stabilité d'un pays accueillant l'une des plus importantes communautés expatriées européennes d'Afrique.

Les coopérations régionale et internationale sont indispensables pour lutter efficacement contre les menaces transfrontalières. À ce titre, et dans une optique régionale, il est envisagé de soutenir l'Initiative d'Accra afin de renforcer la coopération entre les 7 pays participants (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo + Mali et Niger en tant que pays observateurs), ou des structures telles que l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT).

#### Gouvernance numérique

##### Code CAD : 220

**Objectif spécifique:** Appuyer la transformation digitale de la Côte d'Ivoire au moyen d'une gouvernance numérique inclusive, sûre et centrée sur l'être humain, tout en saisissant les opportunités d'autonomisation économique des femmes.

L'Union européenne vise à devenir un partenaire de référence pour la Côte d'Ivoire dans le domaine du numérique du fait de son expérience dans le secteur, notamment dans la mise en place de standards juridiques et réglementaires très avancés au niveau international.

Ce secteur se propose d'accompagner la transformation digitale de la Côte d'Ivoire avec une attention particulière à la gouvernance numérique tout en promouvant une approche centrée sur l'être humain conformément à la politique de l'UE Digital4Development (D4D), aux Communications « Façonner l'avenir numérique de l'Europe » et « Vers une stratégie globale avec l'Afrique » ainsi qu'aux conclusions du Groupe de travail conjoint UE-Union Africaine pour l'économie numérique (DETF).

Les Assises du Numérique de février 2021 ont souligné l'importance de formuler tout d'abord une vision claire, structurée et participative de l'avenir numérique du pays, à partir de l'élaboration d'un référentiel de confiance permettant de mieux identifier les besoins et de formuler les politiques nationales en la matière. À cette fin, l'État ivoirien s'apprête à mettre en place une stratégie qui puisse définir le cadre général et les principaux axes d'intervention. L'Union européenne pourrait accompagner cette approche structurante, soit en contribuant à sa définition, soit à sa mise en œuvre dans les différents segments de l'économie. L'Union européenne compte promouvoir une approche participative sensible au genre dans les politiques, projets et programmes visant à appuyer la transformation numérique du pays. Elle compte également soutenir l'alphabétisation numérique des filles dans le secteur éducatif, ainsi que les compétences numériques pour la création d'emplois et l'entrepreneuriat, tout en traitant les normes et stéréotypes sexistes qui ont tendance à éloigner les femmes et les filles des nouvelles technologies.

En appui des initiatives déjà prévues dans le cadre des autres domaines du PIM et en complémentarité des actions menées au niveau régional, le renforcement, l'harmonisation du dispositif normatif existant avec les niveaux régionaux et les standards européens/internationaux, ainsi que son opérationnalisation seront recherchés. Une attention

particulière sera adressée, entre autres, aux sujets de la cyber sécurité, de la cybercriminalité et de la protection des données en lien avec la protection des droits des consommateurs et des usagers des TIC, de l'accessibilité aux TIC, des technologies innovantes (5G, internet des objets, intelligence artificielle, blockchain...), qui ont été tous identifiés comme des enjeux majeurs dans la transformation digitale de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, l'Union européenne pourra appuyer la Côte d'Ivoire dans ses efforts de numérisation de l'administration publique, y compris en termes d'interopérabilité entre les différentes plateformes déjà existantes et d'établissement de nouveaux systèmes, en vue d'améliorer l'accès à des services publics de qualité tout en renforçant la redevabilité de l'État. À cet égard, elle encouragera la numérisation de certains services et procédures au profit des citoyens/consommateurs/migrants et des entreprises tant en milieu urbain que dans des zones éloignées, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique existante.

### **2.3.2. Résultats escomptés par objectif spécifique**

#### **Gouvernance démocratie et droits humains**

La qualité de la gouvernance est améliorée notamment grâce au développement d'outils de contrôle de la dépense publique, l'accès à l'information et le renforcement de la lutte contre la corruption.

L'État de droit est renforcé, ainsi que la participation démocratique et l'accès à la justice dans une perspective de genre.

#### **Paix, stabilité et cohésion sociale**

La capacité de la Côte d'Ivoire à répondre aux menaces émergentes contribuant à l'instabilité est renforcée (terrorisme, trafic illicite, le trafic de migrants et la traite des personnes, cybercriminalité, piraterie).

Les facteurs de conflit sont traités et la cohésion sociale est renforcée en soutenant les structures de paix, les dialogues intercommunautaires, les moyens d'existence locaux et les services sociaux de l'État.

#### **Gouvernance numérique**

Le dispositif normatif national dans le domaine du numérique, y compris le cadre juridique en matière de protection des données et de respect de la vie privée, ainsi que son application, sont renforcés sur base d'une approche centrée sur l'être humain de manière cohérente avec les principaux standards régionaux et internationaux.

Des systèmes et des solutions de e-gouvernement sont développés et mis en place, en facilitant la coopération internationale, régionale et bilatérale, y compris en matière de migration

Les technologies numériques sont mieux intégrées dans la prestation de services publics et privés.

#### **Rôle de la société civile :**

La société civile conservera un rôle crucial en ce qui concerne la participation démocratique et le questionnement de l'action de l'État, y compris la lutte contre la corruption. Le renforcement de capacité de la société civile, sa participation aux plateformes d'échange est fondamentale pour l'associer au débat public.

La société civile, y compris les organisations de femmes, en particulier au niveau local, peut jouer un rôle déterminant dans la consolidation de la paix, les droits de l'homme et la sensibilisation des populations vulnérables, ainsi que pour la fourniture de services en rapport avec les défis des réfugiés. La société civile jouera également un rôle clé dans la réalisation du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité, notamment en surveillant, en signalant et en prévenant les violations des droits humains des femmes et des filles dans les conflits.

## **Analyse des risques et mesures d'atténuation envisagées**

La réconciliation inachevée et le sentiment de marginalisation, du fait d'une croissance économique ne bénéficiant pas à tous, sont des défis majeurs pour la stabilité du pays.

En outre, les frontières poreuses avec les pays voisins posent d'énormes défis pour lutter contre la criminalité organisée transfrontalière, la traite des êtres humains, le terrorisme et le développement de comportements extrémistes violents, en particulier chez les jeunes.

Les mesures d'atténuation comprennent la lutte contre les facteurs de conflit et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Tout en étant un levier de croissance importante, la transformation numérique peut aussi poser des risques pour l'individu et ses droits fondamentaux si elle n'est pas bien maîtrisée. Un usage inapproprié des nouvelles technologies peut conduire à la restriction des droits (restriction d'accès à internet, censure, cyberattaques, surveillance, manipulation des données personnelles). Il peut amplifier les phénomènes de désinformation, de cybercriminalité et cyberattaques. Une fracture numérique accrue peut encore creuser les inégalités sociales, de genre et d'âge, en termes d'accès, d'usages et de territoires.

Les mesures d'atténuation prévues à ce sujet comprennent la promotion d'une approche à la transformation numérique centrée sur l'être humain et plaidant pour des droits humains identiques « online » et « offline » (tout ce qui est illégal « online » l'est aussi « offline ») ainsi que des mesures visant à une meilleure inclusion des femmes, des populations des zones rurales et/ou à faible revenu.

### **2.3.3. Indicateurs (y compris les valeurs de référence et les cibles), par résultat escompté**

Démocratie et droits humains il s'agira de s'appuyer sur les rapports de Transparency International ; le rapport annuel sur l'Indice de développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD); les recommandations de la Banque Mondiale sur la justice ; le suivi des recommandations EPU (exercice périodique universelle du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unis) ;

Paix, stabilité et cohésion sociale : il s'agira de l'Indice Mo Ibrahim Sécurité et État de droit ; de l'Indice de confiance de la population du Nord envers les forces de sécurité et plus largement envers l'État qui sera mesurée par des enquêtes de perception ;

Gouvernance numérique: Pour le secteur de la gouvernance numérique, des outils de mesures classiques comme les principaux indices internationaux seront couplés à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur le développement, révision et opérationnalisation du dispositif normatif national avec une attention particulière à une approche centrée sur l'être humain, sur la mise en place des systèmes et de solutions de e-gouvernement ainsi que sur l'intégration des technologies numériques dans la prestation de services publics et privés. Un travail de coordination et d'alignement avec les initiatives pertinentes pour la transformation numérique du pays menées dans le cadre des autres domaines prioritaires de la présente programmation et des TEI ainsi qu'avec celles conduites par d'autres partenaires, sera assuré.

### **2.3.4. Recours éventuel aux financements mixtes et aux garanties pour les investissements au titre du FEDD+**

Sous réserve de confirmation au cours de la phase de mise en œuvre, il est prévu qu'un montant total indicatif de 5 M EUR pourra être utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner des opérations de garantie FEDD+ sous ce domaine prioritaire. Des actions pourront être envisagées notamment pour développer des outils technologiques permettant de mieux contrôler la dépense publique, d'introduire des solutions de e-gouvernement, ou d'intégrer le numérique dans la prestation de services publics et privés.

## **2.4. Propositions d'initiatives « Équipe Europe » pays**

Les trois Initiatives Équipe Europe se sont construites selon des dynamiques différentes. La TEI « Cacao Durable » est le fruit d'un travail de plus de deux ans. Les États membres (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France) s'y sont associés rapidement car le cacao représente 14% du PIB ivoirien et cristallise aussi des problématiques de développement durable, comme la déforestation, le travail des enfants et la pauvreté des producteurs/planteurs.

Tous les États membres présents en Côte d'Ivoire ayant travaillé de près ou de loin sur le secteur de l'énergie, une Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone » a été proposée. Celle-ci a été largement soutenue par l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Espagne.

La troisième Initiative Équipe Europe « Paix et Stabilité » est le fruit de discussions plus poussées avec la France particulièrement investi dans le domaine de la sécurité, ainsi que l'Allemagne et l'Italie qui souhaitent aussi investir dans la paix, la stabilité et la cohésion sociale. Regrouper, au sein d'une Initiative Équipe Europe, les efforts européens visant à rendre la Côte d'Ivoire plus sûre et plus stable s'est donc naturellement imposé.

La contribution totale estimée de la part de l'Union européenne à ces trois TEI s'élève à 169.6 millions d'euros (74% de l'enveloppe du PIM), pour la période 2021-2024.

La contribution indicative de l'UE est soumise à la confirmation d'une contribution suffisante des autres partenaires dès que possible. À défaut, la contribution indicative de l'UE pourra être redéployée conformément aux domaines prioritaires du MIP et à leurs allocations respectives. Il est rappelé que l'obligation pour l'Union et les États membres de coordonner leurs politiques de développement sur la base d'initiatives de la Commission en la matière, conformément à l'article 210 du TFUE, reste toujours d'application.

#### **2.4.1. Initiative Équipe Europe « Cacao Durable »**

La Côte d'Ivoire et l'Union européenne sont dans une relation d'interdépendance sur le cacao. La Côte d'Ivoire est le premier fournisseur de l'Union européenne et l'Union européenne, le premier client du cacao ivoirien (67 % des exportations ivoiriennes de cacao vont vers l'UE). Cette relation économique spéciale, encadrée par un APE, permet d'envisager un engagement fort de l'Union européenne, à la poursuite de l'intérêt de ses consommateurs et de ses citoyens, pour contribuer à changer la donne de la production du cacao en Côte d'Ivoire et potentiellement à une bien plus grande échelle, considérant le poids systémique de ce pays dans l'économie cacaoyère mondiale.

La production cacaoyère en Côte d'Ivoire demeure caractérisée par trois grands problèmes qui impactent très négativement sa durabilité. Il s'agit de :

- la pauvreté des producteurs, dont 54 % d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté ;
- une déforestation importante : 80 % du couvert perdu depuis 1960 ;
- une persistance du travail des enfants, y compris les pires formes de traite d'êtres humains ;

Ces trois grands problèmes sont révélateurs des trois grandes dimensions à traiter pour affronter la question de la durabilité générale et qui sont :

- (1) la dimension économique ;
- (2) la dimension sociale ;
- (3) la dimension environnementale ;

Les deux règlementations européennes en préparation<sup>5</sup> constituent une opportunité historique pour accompagner la transformation du secteur du cacao en Côte d'Ivoire vers un mode de production beaucoup plus durable.

Au-delà de la simple matière première « cacao », l'ambition d'une telle Initiative Équipe Europe est d'avoir un impact structurant sur d'autres secteurs de production en Côte d'Ivoire ainsi que sur d'autres matières premières à l'international. En effet, au plan local, la démonstration de la pertinence d'intégrer la durabilité pour mieux valoriser la production pourra avoir un effet d'entraînement sur d'autres productions. De même, au niveau international, si les actions de l'Union européenne en Côte d'Ivoire mais aussi au Ghana et au niveau des institutions européennes à Bruxelles permettaient de modifier les conditions du marché, dans le sens de plus de durabilité, cela pourrait servir de moteur à d'autres productions.

En Côte d'Ivoire, l'ensemble des États membres présents sont parties prenantes d'une Initiative Équipe Europe « Cacao Durable » et se sont donnés pour ambition de traiter l'ensemble des dimensions de la durabilité de la production de cacao. Ainsi, l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Italie et l'Espagne sont soit déjà actives dans ces secteurs, soit en cours d'instruction de programmes. La Finlande, qui n'est pas représentée en Côte d'Ivoire mais qui y dispose d'un Ambassadeur accrédité, s'est déclarée prête à participer à l'Initiative Équipe Europe et prépare un programme.

---

<sup>5</sup> Proposition législative visant à minimiser le risque de déforestation et de dégradation des forêts associé aux produits mis sur le marché de l'UE & Proposition législative sur la *gouvernance d'entreprise durable (Corporate Social Responsibility)* qui visera à rendre obligatoire le devoir de vigilance (*due diligence*) en matière de droits de l'homme (travail des enfants, pauvreté des producteurs) pour les entreprises européennes.

L'ambition de l'initiative Équipe Europe « Cacao Durable » est de donner un cadre de travail et de coordination aux différentes actions déjà engagées par les États membres et l'Union européenne, ainsi qu'à celles à venir, afin de rendre intelligible la démarche de l'Union européenne sur ce sujet de manière globale. Ainsi, les groupes de travail issus du lancement du Cadre de Dialogue sur le cacao durable entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne sont présidés par différents États membres présents en Côte d'Ivoire. Les États-Unis, qui sont l'autre grand acteur mondial dans ce secteur et sont particulièrement actifs sur la lutte contre le travail des enfants, s'y sont associés avec intérêt et soutiennent la démarche de l'UE.

L'initiative Équipe Europe « Cacao Durable » pourra s'appuyer sur les démarches engagées dans plusieurs pays de l'Union européenne autour du cacao durable via la constitution de plateformes multi-acteurs (GISCO (DE), DISCO (NL), Beyond Chocolate (BE)). Enfin, la plateforme en cours de constitution au niveau européen, et préfigurée par les Cocoa talks menés par la Commission européenne, permettra de mobiliser au niveau régional, global comme au niveau local en Côte d'Ivoire, tant les États membres que le secteur privé et la société civile.

Enfin, cette Initiative Équipe Europe « Cacao Durable » est alignée avec les piliers du Green Deal, avec la Communication sur la Déforestation ainsi qu'avec la Stratégie Biodiversité 2030.

Les partenaires de l'Initiative Équipe Europe envisagent de mettre à disposition un montant total de 442 millions d'euros pour la mise en œuvre de la TEI, sous forme d'appui budgétaire, de projets et de prêts. Pour sa part, l'Union européenne envisage une contribution de 100 millions d'euros à cet TEI dans le cadre du PIM, auxquels s'ajoutent 37 millions d'euros déjà engagés.

#### **2.4.2. Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone » en Côte d'Ivoire**

Les principaux secteurs d'émission de gaz à effet de serre en Côte d'Ivoire sont l'agriculture et la foresterie, la production d'électricité et les transports. Lors de la COP 21, la Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 28% par rapport à un scénario où aucun effort ne serait fait. Elle devrait renouveler et amplifier cet engagement très prochainement. L'Union européenne et les États membres s'engagent à épauler la Côte d'Ivoire afin qu'elle atteigne ces objectifs.

L'Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone en Côte d'Ivoire » propose de soutenir les actions d'atténuation ivoirienne dans les domaines suivants :

- La promotion de l'économie circulaire, notamment dans le secteur agricole, avec la valorisation des déchets agricoles, leur utilisation à des fins d'engrais, d'énergie de cuisson alternatives ou moins polluantes, de génération d'électricité.
- L'accès accru à une électricité plus largement produite par des énergies renouvelables, par le développement de centrales injectant sur le réseau interconnecté tant que par le développement de solutions d'électrification hors réseau.
- L'efficacité énergétique : la réduction des pertes sur le réseau électrique dans le cadre de son extension, de sa mise à niveau ou de sa gestion, la sensibilisation et l'incitation à la maîtrise de l'énergie auprès des industries et des particuliers, la formation des acteurs de l'écosystème des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, du bâtiment, la transition progressive vers l'application des normes de l'UEMOA en matière d'efficacité énergétique.
- La promotion de modes de transport publics et privés moins polluants et mieux structurés, un processus de planification et de restructuration urbaines intégrant au mieux les contraintes d'une mobilité bas carbone. La meilleure prise en compte de la croissance des villes secondaires.
- Un appui au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour mieux mesurer la trajectoire de sa transition bas carbone, développer les outils lui permettant d'évaluer ses politiques d'atténuation et pouvoir mieux mobiliser les fonds climatiques.

La complémentarité des instruments (dons, garanties budgétaires de l'UE pour des prêts souverains concessionnels et pour des prêts et investissements auprès du secteur privé) permet une réponse adaptée, dans des secteurs où le rôle du secteur privé est moteur, et où les savoir-faire européens constituent une réelle plus-value.

L'Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone » est caractérisée par un très fort alignement entre l'Union européenne, la BEI, la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique, avec en outre un engagement des Pays-Bas dans la biomasse. La TEI est aussi caractérisée par les intérêts des acteurs privés de tous les États membres présents en Côte d'Ivoire, qui voient les potentialités d'un marché national et sous régional. Ces acteurs privés sont porteurs de savoir-faire et d'initiatives qu'ils sont désireux de développer dans des pays partageant l'engagement climatique de l'UE.

Les institutions financières européennes ont également progressivement intégré des normes environnementales et sociales, et s'astreignent à ce qu'une part significative de leurs investissements ciblent directement des actions en lien avec le climat. Ces intérêts convergent avec les enjeux de l'Initiative Équipe Europe « Transition Bas Carbone », et pourraient encore être accrus par le développement de la taxonomie européenne pour la finance durable.

Concernant les financements, les apports des États membres impliqués dans la « Transition Bas Carbone », ainsi que de la BEI et de l'Union européenne dépassent 1,3 milliard d'euros. Cette estimation intègre les engagements en cours et les investissements potentiels, donnés à titre indicatif. Plus spécifiquement, l'Union Européenne envisage une contribution de 40,2 millions d'euros à cette TEI dans le cadre du PIM.

#### **2.4.3. Initiative Équipe Europe « Paix et Stabilité »**

Le développement socioéconomique de la Côte d'Ivoire ne peut s'inscrire dans la durée que si une paix durable est assurée. Cela implique d'intervenir à différents échelons (local, national, régional) et sur différents domaines (renforcer la redevabilité des services de l'État, améliorer la gouvernance, lutte contre la criminalité organisée, la migration irrégulière, le trafic de migrants et la traite des êtres humains, la corruption et l'extrémisme violent).

Maintenir la paix et la stabilité demande une approche intégrée qui peut présenter, pour l'Union européenne, l'opportunité d'accompagner la Côte d'Ivoire dans sa réponse globale pour répondre à plusieurs problématiques cohérentes avec ses intérêts stratégiques : assurer la stabilité de long terme d'un partenaire économique, participer à la prospérité d'un pays en pleine croissance, renforcer la résilience des communautés locales et leurs capacités internes de résolution des conflits de manière inclusive, développer des partenariats stratégiques sur la migration, lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains également dans le cadre des partenariats opérationnels de lutte contre le trafic de migrants qui visent à renforcer les cadres juridiques, politiques, opérationnels et stratégiques et conformément au plan d'action renouvelé de l'UE contre le trafic de migrants (2021-2025), lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée, atténuer l'insécurité juridique et foncière freinant l'investissement, favoriser la stabilité d'un pays accueillant l'une des plus importantes communautés expatriées européennes et sous régionales d'Afrique.

La Côte d'Ivoire, par son positionnement géographique, son dynamisme économique et sa stabilité politique, fait figure de clef de voûte pour l'équilibre de la région.

Depuis 2018, le Programme social du gouvernement ivoirien (PSGouv), vise à mieux redistribuer les fruits de la croissance économique au bénéfice des citoyens par un plan de renforcement des services (accès à l'électricité, filets sociaux, couverture maladie universelle, création d'universités, d'hôpitaux et de palais de justice dans les régions qui en étaient dépourvues...). Les perspectives d'une croissance stable et soutenue assurent une visibilité à long terme pour la Côte d'Ivoire dans l'orientation de ses ressources. Le Programme national de développement (PND) 2021-2025 augmente ainsi le volet social dans son plan de développement économique.

En parallèle, il sera nécessaire d'apporter une attention particulière au renforcement des organisations de la société civile, y compris les organisations de jeunes et de femmes, pour

que les initiatives trouvent un écho auprès des citoyens et bénéficient de leurs compétences, accomplissant ainsi le caractère « inclusif » des réformes. Il en est de même concernant l'application, à tous les échelons, des principes de bonne gouvernance, de la protection de la démocratie, des droits de l'Homme, de l'État de droit et de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce sont les conditions nécessaires pour assurer une cohésion sociale nationale.

Cependant, le dynamisme économique et le développement avancé des infrastructures ivoiriennes attirent également les réseaux de criminalité organisée. En réaction, la Côte d'Ivoire a fait preuve d'un engagement de long terme dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, qu'il s'agisse de trafics ou de lutte contre l'extrémisme violent.

Au-delà des initiatives nationales, il apparaît également important de considérer ces défis dans une dimension régionale, puisque les menaces auxquelles fait face la Côte d'Ivoire ne s'arrêtent pas aux frontières et nécessitent donc des réponses régionales. La recherche de complémentarités avec le PIM régional sera donc essentielle.

Dans une perspective régionale, la France appuie déjà la montée en puissance de l'Institut de sécurité maritime interrégional (ISMI) et de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT). Ces deux structures ont notamment vocation à former les cadres de différents pays à la lutte contre la criminalité.

Par ailleurs, la France, dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), apportera une attention particulière à l'amélioration de la gouvernance et de la justice. L'Allemagne s'engagera, quant à elle, dans des programmes de bonne gouvernance, de protection des ressources naturelles, de justice, ou encore des programmes liés à la migration et à la prévention des conflits. Enfin, l'Italie engagera des programmes relatifs à la formation de la jeunesse et à la lutte contre la migration irrégulière. L'Espagne appuie également la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la migration irrégulière, à travers des équipements et une allocation annuelle au budget de fonctionnement des postes-frontières.

Dans le cadre du PIM 2021-2027, les différentes thématiques seront abordées par l'Union européenne et ses États membres de manière coordonnée. Ainsi, même si les projets financés seront mis en œuvre de manière autonome, ils seront complémentaires et en synergie.

Le financement des programmes identifiés dans l'Initiative Équipe Europe « Paix et stabilité » s'élève à 149,1 millions d'euros au total. L'Union européenne envisage une contribution de 29,4 millions d'euros à cette TEI dans le cadre du PIM.

### **3. Mesures d'appui**

#### **3.1 Mesures en faveur de la société civile**

Le renforcement des processus démocratiques et l'amélioration de la gouvernance nécessitent une implication qualitative des acteurs de la société civile dans les processus de prise de décision. Telle est l'attente réitérée par les Partenaires Techniques et Financiers et les autorités publiques africaines et consolidée à travers plusieurs cadres référentiels, tels que la Déclaration de Paris, l'Accord d'Accra, la Déclaration de Busan ainsi que plusieurs dispositifs juridiques sectoriels et nombre d'accords de partenariats. C'est à cet effet que, depuis quelques décennies, les organisations de la société civile tentent de s'imposer comme des catalyseurs de mutations sociopolitiques.

Dans ce cadre, et conformément aux priorités identifiées par le Consensus européen pour le Développement, l'Union européenne et ses États membres reconnaissent l'importance de la société civile comme un puissant vecteur du changement et un acteur à part entière du développement de la Côte d'Ivoire. L'Union européenne continuera par conséquent son renforcement « structurel », afin de créer les conditions, juridiques et systémiques, pour faire des organisations de la société civile (OSC) des acteurs réels, légitimes, compétents et stratégiques dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques, ainsi que dans la promotion et protection des droits humains.

Conformément à cette vision, l'Union européenne et ses États membres continueront à être des partenaires techniques et financiers privilégiés de la société civile en Côte d'Ivoire. Leurs actions seront guidées par la nouvelle Feuille de Route UE-SOCIÉTÉ CIVILE 2021-2024, ainsi que par la Stratégie Droits de l'Homme et Démocratie 2021-2024. Les OSC, y compris les organisations de défense des droits des femmes et des organisations de jeunesse, bénéficieront d'activités de renforcement de capacités sur la thématique du genre.

### Droits de l'Homme

La promotion et la protection des droits de l'homme représente la colonne vertébrale de l'action extérieure de l'Union européenne et se base sur un patrimoine de valeurs fondamentales partagées au sein de l'UE. Ces valeurs sont partagées par l'Union européenne et la Côte d'Ivoire. Le respect des droits de l'homme contribue à la stabilité du pays, stabilité politique, sociale mais aussi économique.

L'Union européenne continuera à s'engager afin de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à travers l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, qui vise à soutenir la transformation de la société civile en une force effective de réforme politique et de défense des droits fondamentaux (y compris les droits des travailleurs et la lutte contre le travail des enfants).

Ces actions de soutien seront guidées par le nouveau Plan d'action UE Droits de l'Homme et Démocratie 2021-2024, le nouveau Plan d'Action Genre de la Commission européenne 2021-2025 (GAP III) ainsi que par la Stratégie UE Droits de l'Homme et Démocratie 2021-2024 pour la Côte d'Ivoire. Leur mise en œuvre prendra également en compte les recommandations acceptées par l'État ivoirien lors du dernier Examen périodique universel (EPU) réalisé en 2019 dans le cadre du Conseil des droits de l'Homme, avec une attention particulière à la pleine jouissance des droits (civils et politiques, économiques, sociaux et culturels), à l'accès à la justice, à l'amélioration des conditions de détention, ainsi qu'à l'égalité femme-homme.

### Autorités locales

Le soutien au développement local représente aussi un axe important de la coopération de l'Union européenne. En effet, la participation des citoyens aux processus décisionnels ayant une incidence sur leurs vies et l'accès aux mécanismes de responsabilité sont essentiels à la promotion du développement durable et à la réduction de la pauvreté.

Cela est particulièrement vrai au niveau local, où les autorités ont la responsabilité de mobiliser l'opinion publique tout en agissant en tant que catalyseurs du changement, en particulier pour une administration publique plus efficace, des processus de développement plus inclusifs, en coopération avec les organisations de la société civile, les militantes des droits des femmes, les associations de jeunes ainsi que les organisations religieuses et confessionnelles, et des solutions aux besoins urgents auxquels les communautés locales sont confrontées.

Cette reconnaissance est d'autant plus renforcée par le développement du numérique et par les opportunités offertes par l'innovation et les nouvelles technologies, surtout au niveau urbain.

Conformément à cette approche, l'Union européenne continuera à appuyer les collectivités territoriales de la Côte d'Ivoire dans leur rôle de levier du numérique appliqué au secteur public, afin de « booster » le développement socioéconomique local, l'attractivité et la création d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes.

## **3.2 Facilité de coopération**

En vue d'établir un lien durable entre la coopération et le mécanisme de dialogue politique, une facilité de coopération soutiendra la mise en œuvre du partenariat UE-Côte d'Ivoire.

L'ambition est de renforcer le partenariat stratégique entre l'UE, ses États membres et la Côte d'Ivoire. La facilité coopérera de manière stratégique et étroite avec les partenaires ivoiriens

au niveau gouvernemental, ainsi qu'avec d'autres agences et institutions de gouvernance, le secteur privé, la société civile, le monde universitaire et les instituts de recherche.

La facilité s'appuiera sur l'échange d'expériences et le partage de connaissances et encouragera un dialogue politique sectoriel et transversal actif, permettant ainsi une compréhension mutuelle et des relations plus étroites, y compris dans les domaines politique, du développement, du commerce et de l'investissement, et de la société. TAIX, le jumelage, et Horizon Europe seront intégrés comme des composantes et des objectifs à part entière de la coopération avec la Côte d'Ivoire car ils sont particulièrement pertinents pour promouvoir les priorités et les valeurs de l'Union européenne. En effet, le développement de liens, de pairs à pairs participe efficacement à la projection des politiques publiques européennes dans le champ des relations extérieures.

La facilité contribuera à la mise en œuvre de la stratégie européenne conjointe de coopération avec la Côte d'Ivoire, qui repose sur le cadre du PND et s'inscrit dans les priorités de l'UE. À ce titre, il contribuera aux domaines pertinents du PIM, à l'atteinte des ODD en 2030, à l'accord de Paris sur le climat et au financement du développement conformément au cadre d'Addis-Abeba.

La facilité soutiendra la mise en œuvre du Plan d'Action Genre III et de la stratégie des droits humains et de démocratie sous tous leurs aspects, tant politiques (y incluant dialogues) que programmatiques (y inclus intégration transversale du genre et de l'approche basée sur les droits) en offrant, entres autres, l'expertise et le soutien logistique requis. En particulier, elle appuiera l'amélioration de l'expertise et des connaissances sur le genre à travers tous les secteurs et à tous les niveaux, notamment pour la Délégation de l'UE et les Ambassades des États Membres présents en Côte d'Ivoire. Cela inclura (i) un vaste programme de renforcement de capacités tenant compte de l'analyse des besoins en formation, (ii) des ressources dédiées à la recherche et à l'analyse, y compris de l'assistance technique pour l'intégration de la dimension genre dans les programmes et la mise en œuvre du GAP III, et enfin (iii) la mutualisation des ressources et le partage de connaissances avec les États Membres de l'UE et les Organisations Internationales.

La facilité permettra également de soutenir le dialogue de l'UE avec, d'une part, la société civile et, d'autre part, avec le gouvernement, sur la thématique du genre. Elle servira également d'outil de plaidoyer en vue de l'accompagnement du processus d'institutionnalisation de la Budgétisation sensible au Genre.

En outre, la facilité sera conçue pour soutenir à la fois les dialogues politiques existants et émergents en fournissant un soutien technique et financier pour des ateliers et des conférences; le renforcement de capacités et expertise à court terme sous la forme d'assistance technique, de chercheurs ou de consultants pour faciliter la rédaction de notes d'orientation et l'analyse thématique; études; communication et sensibilisation; et d'autres actions de petite envergure qui alimentent et enrichissent le dialogue.

Les représentations des États membres de l'Union européenne en Côte d'Ivoire seront parties prenantes aux activités soutenues par la facilité. En outre, la facilité pourrait contribuer à la préparation, au suivi et à l'évaluation des projets. D'autres mesures soutiendront la communication et la visibilité du partenariat UE-Côte d'Ivoire.

S'agissant plus particulièrement de la visibilité et de la communication, un contrat dédié sera mis en place pour financer la communication, y compris la communication stratégique, la lutte contre la désinformation, les actions de visibilité concernant la coopération de l'UE et les interventions spécifiques en matière de diplomatie publique visant à promouvoir les politiques de l'UE ainsi que son agenda multilatéral dans le pays partenaire.

Par ailleurs, le programme Erasmus + demeure relativement méconnu en Côte d'Ivoire, ce qui explique le nombre très limité de bénéficiaires ces dernières années. Sur le programme de Masters Erasmus Mundus, seuls 4 ressortissants ivoiriens ont bénéficié d'une bourse sur la période 2014-2019. La promotion du programme se fera par l'organisation de journées portes ouvertes Erasmus + dans les différentes universités du pays. Des campagnes d'affichage seront organisées, accompagnées d'une campagne médiatique plus large, dans

les médias traditionnels et en ligne, en même temps que des rencontres de présentation du dispositif.

#### 4. Aperçu financier

Bien que la durée de ce PIM soit de sept ans, les dotations indicatives pour la Côte d'Ivoire et pour chacun des domaines prioritaires et mesures d'appui figurant dans le tableau ci-dessous ne sont fournies que pour la période 2021-2024. Les dotations indicatives pour la période 2025-2027, ainsi que la modification éventuelle d'autres éléments substantiels du présent PIM, feront l'objet d'une décision de l'UE. Cette décision devrait être précédée d'un examen de la mise en œuvre du présent PIM, qui devrait inclure un dialogue avec les autorités et les autres parties prenantes de la Côte d'Ivoire.

<b>Domaine prioritaire</b>	<b>Montant (M EUR)</b>	<b>% du total</b>
Domaine prioritaire 1 : Capital humain	57,0	25%
Domaine prioritaire 2 : Croissance Inclusive et Durable	109,44	48%
Domaine prioritaire 3 : Renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité	45,60	20%
Mesures d'appui	15,96	7%
<b>Total pour la période initiale*</b>	<b>228,00</b>	<b>100%</b>

*\* Sous réserve de confirmation lors de la phase de mise en œuvre, il est attendu que sur le montant total de EUR 228 millions, un montant indicatif de EUR 32 millions sera utilisé entre 2021 et 2024 pour provisionner les opérations de garanties FEDD+.*

#### Pièces jointes

1. Cadre d'intervention
2. Matrice des donateurs

## Pièce jointe 1. Modèle de cadre d'intervention

Domaine prioritaire 1 : Développer le capital humain				
<b>Objectif spécifique n° n°1.1</b> : mettre en place un système de formation professionnelle orienté par la demande du secteur privé, afin de renforcer l'adéquation formation-emploi et augmenter l'employabilité de la population active (hommes, femmes et jeunes filles et garçons), y compris les populations rurales les plus fragiles et les populations discriminées (ex : en situation de handicap). Adapter la gouvernance de la formation professionnelle pour gagner en réactivité et résilience.				
Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>6</sup>	Cibles <sup>7</sup>	Sources de vérification (Source of Data)
1.1.1 Un cadre institutionnel consacrant la place du secteur privé dans la gestion est mis en place	Convention de partenariat public-privé	0	1	Actes juridiques
	Existence légale du GIE et de ses organes de gouvernance	0	1	Manuel de procédures
	Existence d'un manuel des règles et procédures de fonctionnement du GIE Existence des organes de gouvernance	0	1	Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration Rapports de mise en œuvre des projets d'appui à la FP Évaluation finale des programmes UE d'appui à la FP
1.1.2 Un système de formation professionnelle inclusive et orientée par la demande est mis en place	Nombre de personnes (désagrégé par sexe et par âge) qui ont ayant bénéficié d'interventions en matière de formation professionnelle (FP) et de développement des compétences, soutenue par l'UE dans les institutions ou sur le lieu de travail ventilé par sexe, âge et compétences	0	À déterminer  À déterminer	Documents d'étude Parcours Études du secteur de formation la FP Curricula de formations

<sup>6</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>7</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à dispositions pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

	numériques Nombre de filières de FP améliorées ou mise en place avec le soutien de l'UE Nombre de formations dans les domaines prioritaires du PIM. Pourcentage de jeunes sortant du système de FP appuyés par l'UE ayant trouvé un emploi décent	0 0	À déterminer 70%	Contrats de travail des personnes formées Listes de présence aux formations Rapports de mise en œuvre des projets d'appui à la FP Évaluation finale des programmes UE d'appui à la FP
1.1.3 La pérennité du système de formation est assurée	ExistenceLe GIE est doté d'un plan d'affaire Existence de mécanismes de financements participatifs (public et privé)	0 0	1 À déterminer	Plan d'affaire Comptes d'exploitation Rapports de mise en œuvre des projets d'appui à la FP Évaluation finale des programmes UE d'appui à la FP
<b>Objectif spécifique n° 1.2 : Contribuer à la réduction des vulnérabilités sociales et sanitaires</b>				
Résultats	Indicators	Ligne de base <sup>8</sup>	Cibles <sup>9</sup>	Sources de verification (Source of Data)
1.2.1 La couverture sociale est étendue aux travailleurs du secteur informel	Nombre de personnes (désagrégé par sexe et par âge) bénéficiant directement des interventions soutenues par l'UE qui visent à réduire les inégalités sociales et économiques, de contrats d'emplois conformes aux normes OIT.	0	À déterminer	Données de la CNPS Données de la CNAM Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de protection sociale Évaluation finale des programmes UE de protection sociale

<sup>8</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>9</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à dispositions pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

1.2.2 L'efficacité des services rendus par les centres sociaux est améliorée	Nombre de centre sociaux réhabilités et rendus fonctionnels grâce au soutien de l'UE  Nombre moyen de prestations par centre désagrégés par type de services et bénéficiaires (âge et sexe)	0  À déterminer <sup>10</sup>	À déterminer  + 50%	Rapports de travaux  Nomination de personnels de santé  Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de protection sociale  Évaluation finale des programmes UE de protection sociale
1.2.3 Les mutuelles sociales deviennent des acteurs majeurs pour l'extension de la Couverture Maladie Universelle au secteur informel	Nombre d'adhérents aux mutuelles sociales  Nombre de bénéficiaires de la CMU après l'extension au secteur informel	À déterminer <sup>11</sup>  À déterminer <sup>12</sup>	À déterminer  À déterminer	Rapport d'adhésions des mutuelles  Données de la CNAM  Évaluation finale des programmes UE de protection sociale
<b>Objectif spécifique 1.3 : Faire de la migration une opportunité de développement</b>				
Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>13</sup>	Cibles <sup>14</sup>	Sources de vérification (Source of Data)
1.3.1 Des dispositifs de migration légale entre l'UE et la Côte d'Ivoire sont promus, la migration légale comme vecteur de développement économique du pays est favorisée.	Nombre de bénéficiaires d'un appui pour une personne (désagrégés par sexe et âge) ayant bénéficié d'une mobilité légale grâce à l'appui de l'UE  Nombre de bénéficiaires d'Erasmus + et autres programmes européens de mobilité académiques	0  4 (2020)	À déterminer  50 par an	Rapport de l'action  Rapport annuel Erasmus +  Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de mobilité légale

<sup>10</sup> La ligne de base sera déterminée en phase d'identification de l'action. Pour calculer cette donnée il est nécessaire de connaître les zones géographiques d'intervention, les ressources mobilisées et les centres sociaux qui bénéficieront de l'aide européenne, ce qui sera possible seulement lors de la préparation de l'action.

<sup>11</sup> Les données sont assez dispersées. Leur consolidation sera faite lors de la préparation de l'action d'appui au système de protection sociale.

<sup>12</sup> Idem supra.

<sup>13</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>14</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à dispositions pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

1.3.2 Les capacités de gestion de la migration, y compris dans le domaine du retour et de la réadmission, sont renforcées, et les migrants de retour sont durablement réintégrés, y compris à travers l'accès à la formation professionnelle, le soutien psychologique et un emploi stable	Nombre de stratégies de gestion de la migration en cours de développement ou développées avec le soutien de l'UE	0	1	Rapport de mise en œuvre de l'action
	Nombre de migrants de retour (désagrégé par sexe) ayant reçu une assistance de l'UE pour l'aide à la réintégration	0	À déterminer (en fonction de l'enveloppe budgétaire)	Contrats de travail Données de la CNPS Données de la CNAM
	Nombre de migrants de retour (désagrégé par sexe) ayant reçu une assistance de l'UE qui ont un emploi décent	0	À déterminer	Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de mobilité légale
	Nombre de migrants de retour (désagrégé par sexe) ayant reçu une assistance de l'UE qui disposent d'une couverture sociale.	0	À déterminer	Évaluation finale des actions financées par l'UE en matière de mobilité légale

<b>Domaine prioritaire 2 : Favoriser une croissance inclusive et durable</b>				
<b>Objectif spécifique n°2.1 :</b> Contribuer à l'évolution du climat des affaires pour qu'il soit plus propice à la création d'emploi et aux investissements durables.				
Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>15</sup>	Cibles <sup>16</sup>	Sources de vérification (Source of Data)
2.1.1 La gouvernance économique appuyée par l'UE favorise les investissements durables et la création d'emplois de qualité pour les jeunes (filles et garçons) et les femmes, en accord avec les engagements de l'accord de Paris	Nombre de projets d'investissements appliquant des pratiques durables grâce au soutien des interventions de l'UE	0	À déterminer	Données de la CNPS
	Nombre d'emplois créés et/ou soutenus grâce à l'appui de l'UE (données désagrégées par sexe et âge)	0	À déterminer	Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de gouvernance économique/climat des affaires

<sup>15</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>16</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à disposition pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

				Rapports des projets d'investissements
2.1.2 Le climat des affaires permet à la Côte d'Ivoire et l'Union européenne de tirer le meilleur profit des accords commerciaux (APEi & Accords de Pêche), tout en étant en ligne avec les engagements de l'accord de Paris	<p>Nombre de processus liés aux pratiques des pays partenaires en matière de commerce, d'investissement et d'affaires durables, qu'y ont été facilités grâce aux interventions de l'UE</p> <p>Nombre de lignes tarifaires démantelées conformément au calendrier prévu.</p>	<p>0</p> <p>1055 (2021)</p>	<p>À déterminer</p> <p>+ 1050 (2024)</p>	<p>Rapport de mise en œuvre des projets et des Accords (APEi et Pêche)</p> <p>Douane ivoirienne</p> <p>Eurostat</p> <p>DG TRADE statistiques</p> <p>Textes juridiques adoptés et publiés (JO)</p>
2.1.3 La Responsabilité Sociétale des Entreprises est partie intégrante du business model des entreprises	<p>Nombre de micro, petites et moyennes entreprises appliquant des pratiques de production et de consommation durables grâce au soutien des interventions de l'UE.</p>	<p>0</p>	<p>À déterminer</p>	<p>Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de climat des affaires : appui au secteur privé</p>



	d'accroître leur production durable, leur accès aux marchés et / ou la sécurité de la terre.  Existence d'un dispositif de contrôle sanitaire efficace.	0  0	À déterminer  À déterminer	
2.2.2 Le système de production des cultures de rente est transformé pour s'adapter aux exigences de durabilité environnementale/climatique, sociale et d'équité des marchés, notamment européen.	Pourcentage de la production de cacao réalisée selon des méthodes garantissant la durabilité au regard des Règlements européens	À déterminer <sup>19</sup>	À déterminer <sup>20</sup>	Rapport périodiques des systèmes de traçabilité public ou privé  Rapports de mise en œuvre et évaluation finales des actions financées par l'UE en matière de système agricoles et alimentaires
2.2.3 Le couvert forestier est préservé de l'activité agricole, restauré et développé, ce qui contribue à la protection de la biodiversité et à l'action climat.	Nombre d'hectares de forêts restaurés avec le soutien de l'UE	0	A déterminer	Inventaire forestier de du MINEF, rapports EFI, imagerie satellite  Rapports de mise en œuvre et évaluation finales des actions financées par l'UE en matière de protection des forêts et de la biodiversité
<b>Objectif spécifique 2.3 : Atténuer les conséquences climatiques d'une croissance économique soutenue</b>				
Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>21</sup>	Cibles <sup>22</sup>	Sources de vérification (Source of Data)
2.3.1 Une économie circulaire de la biomasse se développe, notamment à des fins de biomasse énergie.	Production d'énergie (KW) obtenue à partir des « installations de biomasse » créées et/ou soutenues par l'UE	0	À déterminer	Rapports de mise en œuvre et évaluation finales des actions

<sup>19</sup> La ligne de base sera déterminée une fois la réglementation européenne sera définitivement adoptée dans le cadre de la préparation des actions en appui à la durabilité de la filière cacao.

<sup>20</sup> La cible sera déterminée après l'adoption de la réglementation européenne, pendant la phase de préparation des actions en appui au résultat concerné et sur la base du montant mobilisé.

<sup>21</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>22</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à dispositions pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

				financées par l'UE en matière de valorisation de la biomasse
2.3.2 Tout en poursuivant les objectifs d'accès de tous à l'électricité, l'impact de la production électrique est atténué par le recours à des EnR et à l'EE.	Émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées (tonnes d'équivalent Co2) avec le soutien de l'UE (EURF 2)  Capacité de production d'énergie installée (MW) avec le soutien de l'UE  Nombre de personnes ayant accès à l'électricité avec le soutien de l'UE grâce à : a) un nouvel accès,	0  0  0	À déterminer  À déterminer  À déterminer	Suivi des NDC ; études techniques  Rapports annuel de l'autorité de régulation  Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de réduction d'émission de gaz carbonique
2.3.3 L'amélioration des conditions de mobilité urbaine contribue à limiter les émissions, la pollution et les temps de transport. La planification urbaine permet un développement plus durable des villes secondaires.	Degré de mise en œuvre des systèmes de transports urbains selon les orientations des Plans de Déplacements Urbain dans les villes de + de 200 000 habitants	0	À déterminer	Suivi des NDC, études  Enquêtes de terrain  Études techniques  Rapports de mise en œuvre et évaluation finales des actions financées par l'UE en matière de mobilité urbaine
2.3.4 Le Ministère en charge de l'Environnement et le Gouvernement de Côte d'Ivoire sont en mesure de mieux mesurer la portée des actions d'atténuation, et disposer d'outils de pilotage de leur politique climatique.	Rapports périodiques de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la CND disponibles	1 tous les 5 ans	1 tous les 2 ans	Rapport annuel du Ministère de l'environnement  Rapports de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de réduction d'émission de gaz carbonique

**Domaine prioritaire 3 : Renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité**

**Objectif spécifique n°3.1 :** promouvoir la démocratie, renforcer la gouvernance et l'état de droit par le soutien des institutions et des processus responsables et transparents qui tiennent compte des droits humains et qui valorisent l'égalité des genres

Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>23</sup>	Cibles <sup>24</sup>	Sources de verification (Source of Data)
3.1.1 L'État de droit est renforcé ainsi que la participation démocratique, et l'accès à la justice dans une perspective de genre	Degré de mise en œuvre des recommandations des missions d'observations électorales	22 (2021) <sup>25</sup>	A déterminer	Rapport Transparency International
	Degré de mise en œuvre des recommandations de la revue périodique Universelle	222 (2019) <sup>26</sup>	A déterminer	Rapport de mise en œuvre actions financées par l'UE en matière d'Etat de droits, processus démocratique, droits humains et équité de genre
	Participation publique, y compris des femmes et des groupes minoritaires, dans le processus démocratique	0 <sup>27</sup>	A déterminer	Rapport IDH du PNUD
	Indice Mo Ibrahim sécurité et État de droit	58.2 (2020)	A déterminer	Rapport de mise en œuvre du GAP III Rapport annuel du World Justice Projects Rapport Annuel de la fondation Mo Ibrahim
3.1.2 La qualité de la gouvernance est améliorée notamment grâce au développement d'outils de contrôle de la dépense publique, l'accès à l'information et les procédures de lutte contre la corruption.	Indice de perception de la corruption	36/100 (2020) TI 49.9 (2019) IMI	A déterminer	Rapport Transparency International (TI)
	Nombre de cas de corruption identifié et poursuivi	A déterminer <sup>28</sup>	A déterminer	Rapport Annuel de la fondation Mo Ibrahim
	Index Mo Ibrahim (IMI) : redevabilité & transparence	44.4 (2019)	A déterminer	Rapport de l'open budget survey
	Index Mo Ibrahim : accès à l'information	39.7 (2019)	A déterminer	

<sup>23</sup> Dans la plupart des cas, la ligne de base est zéro car les résultats prévus seront atteints grâce à la mobilisation des ressources NDICI.

<sup>24</sup> Pour la même raison énoncée ci-dessus, les cibles seront déterminées lors de la préparation des actions et sur la base des ressources mises à dispositions pour attendre chacun des résultats visés. Elles seront ensuite affinées en phase de démarrage des actions par les opérateurs de mise en œuvre.

<sup>25</sup> 22 recommandations du Rapport Final de la Mission d'Expertise Electorale de l'UE déployée en 2020.

<sup>26</sup> 222 recommandations acceptées par l'Etat de Côte d'Ivoire lors du 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel (Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, Genève, mai 2019)

<sup>27</sup> Le 25 novembre 2020, le gouvernement a adopté le décret d'application de la loi du 14 octobre 2019 obligeant les partis et groupements politiques à présenter au moins 30% de femmes sur la totalité des candidats présentés pour les élections législatives et sénatoriales. A la date actuelle la nouvelle loi sur la participation des femmes (quota du 30%) dans les assemblées élues n'a pas été encore été appliquée.

<sup>28</sup> Les données sont assez dispersées. Leur consolidation sera faite lors de la préparation de l'actions d'appui aux finances publiques.

			A déterminer A déterminer A déterminer	Rapport de mise en œuvre actions financées par l'UE en matière de finances publiques PEFA TADAT Rapport de mise en œuvre des actions financées par l'UE en matière de finances publiques
<b>Objectif spécifique n° 3.2</b> : préserver la Côte d'Ivoire comme pôle de stabilité en Afrique de l'Ouest, tout en veillant à accroître la participation des femmes dans toutes les questions relatives à la paix et à la stabilité.				
Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>29</sup>	Cibles <sup>30</sup>	Sources de vérification (Source of Data)
3.2.1 La capacité de la Côte d'Ivoire à répondre aux menaces émergentes contribuant à l'instabilité (terrorisme, trafic international, trafic et traite des personnes, cybercriminalité, piraterie) est renforcée.	Nombre d'institutions étatiques et d'acteurs non étatiques soutenus par l'UE dans les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre l'extrémisme violent, de la prévention des conflits, de la protection de la population et des droits humains.	0	A déterminer	Rapport annuel de la Fondation Mo Ibrahim Rapport de mise en œuvre et évaluation des actions financées par l'UE en matière de lutte contre le trafics, la traites de personnes, la piraterie, etc.)
	Nombre de personnes ayant bénéficié des initiatives de lutte contre les trafics de migrants (partenariats opérationnels de lutte contre le trafic de migrants, partenariats opérationnels communs, opérations conjointes, campagnes d'information et de sensibilisation) soutenues par l'UE.	0	A déterminer	
3.2.2 Les facteurs de conflit sont traités et la cohésion sociale est renforcée en soutenant les	Nombre de personnes (désagrégé par sexe) bénéficiant directement des interventions	0	A déterminer	Rapport de mise en œuvre et évaluation des actions financées par

<sup>29</sup> La ligne de base sera quantifiée lors de la préparation des actions en appui à ce résultat.

<sup>30</sup> La cible sera déterminée lors de la lors de la préparation des actions en appui à ce résultat et sur la base du montant mobilisé.

structures de paix, les dialogues intercommunautaires, les moyens d'existence locaux et les services sociaux de l'État.	soutenues par l'UE et qui visent spécifiquement à soutenir la consolidation de la paix civile et / ou la prévention des conflits, ainsi que l'accès aux services sociaux de base.	0	A déterminer	l'UE en matière d'appui aux OSC et de cohésion sociale  Rapport périodique des OSC, de leur fédérations et faitières.
	Nombre d'organisations de la société civile bénéficiant d'un soutien de l'UE (désagrégés par domaine/secteur de spécialisation).  Nombre OSC de la jeunesse impliquées dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent bénéficiant de l'appui de l'UE.	0	A déterminer	

**Objectif spécifique 3.3 :** Appuyer la transformation digitale de la Côte d'Ivoire au moyen d'une gouvernance numérique inclusive, sûre et centrée sur l'être humain, tout en saisissant les opportunités d'autonomisation économique des femmes.

Résultats	Indicateurs	Ligne de base <sup>31</sup>	Cibles <sup>32</sup>	Sources de verification (Source of Data)
3.3.1 Le dispositif normatif national dans le domaine du numérique, y compris le cadre juridique en matière de protection des données et de respect de la vie privée, ainsi que son application, sont renforcés sur base d'une approche centrée sur l'être humain de manière cohérente avec les principaux standards régionaux et internationaux.	Nombre de stratégies/lois/règlements développés et/ou révisés avec l'appui de l'UE	0	À déterminer	Textes réglementaires (JO)
	Nombre de personnes sensibilisées aux risques liées à l'utilisation des technologies numériques grâce à l'appui de l'UE (sécurité des données ; cybercriminalité ; cyber terrorisme ; ...) – désagrégé par sexe/groupe d'âge/milieu urbain ou rural	0	À déterminer	Études techniques Enquêtes de terrain
				Rapport de mise en œuvre et évaluation des actions financées par l'UE en matière de numérisation
3.3.2 Des systèmes et de solutions de e-gouvernement sont développés et mis en place, en facilitant la coopération	Nombre de systèmes et de services d'e-gouvernement mise en place avec le soutien de l'UE	0	À déterminer	Baseline studies Etudes techniques

<sup>31</sup> La ligne de base sera quantifiée lors de la préparation des actions en appui à ce résultat.

<sup>32</sup> La cible sera déterminée lors de la préparation des actions en appui à ce résultat et sur la base du montant mobilisé.

internationale, régionale et bilatérale, y compris en matière de migration.	Nombre de services publics et privés numérisés avec l'appui de l'UE	0	À déterminer	Rapports du Ministère de l'Economie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation  Rapport de mise en œuvre et évaluation des actions financées par l'UE en matière de numérisation
3.3.3 Les technologies numériques sont mieux intégrées dans la prestation de services publics et privés	Nombre de personnes ayant accès à des services (publics et privés) numérisés grâce à l'appui de l'UE - (désagrégé par sexe/groupe d'âge/milieu urbain ou rural)	0	À déterminer	Etudes techniques Enquêtes de terrain  Rapport de mise en œuvre et évaluation des actions financées par l'UE en matière de numérisation



## Matrice des bailleurs

	Contributions en millions € <sup>33</sup>								
	BE	DE	FI <sup>34</sup>	FR	IT	NL <sup>35</sup>	SP	BEI	World Bank
<b>Domaine 1 : Capital humain</b>		16			2.6 <sup>36</sup>		5		84 <sup>37</sup> + 50 <sup>38</sup>
<b>Domaine 2 : Croissance Inclusive et Durable</b>	15	205 <sup>39</sup> +38 <sup>40</sup>		721				100 +150 <sup>41</sup>	176.4 <sup>42</sup>
<b>Domaine 3 : Renforcer l'État de droit et la gouvernance démocratique, maintenir la paix et la stabilité</b>		5		25 <sup>43</sup>			2		29.4 <sup>44</sup>

<sup>33</sup> Période de référence : 2021-2027

<sup>34</sup> Données non disponibles au moment de la préparation du MIP

<sup>35</sup> idem

<sup>36</sup> Montant approuvé en 2019 par le Ministère Italien de l'Intérieur pour la période 2021-2023 et qui concerne des projets visant à lutter contre la migration irrégulière en favorisant la création de conditions pour la réussite économique, professionnelle et sociale des jeunes ivoiriens en Côte d'Ivoire.

<sup>37</sup> Protection sociale

<sup>38</sup> Intervention World Bank Cacao durable

<sup>39</sup> 195 millions (transition Bas Carbone) + 20 millions (climat des affaires)

<sup>40</sup> GIZ Green Innovation Centre en Côte d'Ivoire

<sup>41</sup> Réhabilitation des forêts (Prêt au MINEF)

<sup>42</sup> Intervention World Bank Cacao durable

<sup>43</sup> Dont 5 millions sur des projets cofinancés à travers le guichet spécifique dédié aux ONG : 2016 – 2023 (intervention en RCI y compris les multi-pays) - Subventions ONG françaises, qui s'appuient sur des ONG locales. 60% cofinancement maximum

<sup>44</sup> Intervention World Bank Cacao durable